

Joseph-Aimé Blais Bénévole de l'année

p. 5

Spin Don 2018
sous la présidence d'honneur de
Jean Morin

p.13



Faites partie des guerriers et participez!

LES INTERNATIONAUX p. 7
DE TRAÎNEAU À CHIENS



Les 13 et 14 janvier à Saint-Just



534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: **418-259-2177**
courriel: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **17 janvier 2018.**

ADMINISTRATEURS

Nicole Labonté	Présidente	259-7884
Jean-Yves Gosselin	Vice-président	259-2471
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659
Sandra Proulx	Trésorière	

DIRECTEURS

Lorraine Lamonde	259-2433
Mireille Fournier	259-7526
Louis-Marie Garant	

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Raynald Laflamme

Photographe

Jean Dominique Rousseau

Abonnement

Mireille Fournier

Recrutement et membership

Lorraine Lamonde

Impression

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*
**Culture
et Communications**

Québec 

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.
De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégé ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$
1/4 page	55,00\$	355,00\$
1/2 page	95,00\$	595,00\$
1 page	115,00\$	1060,00\$
Bandeau 1 ^{re}	115,00\$	1060,00\$
1/2 bandeau 1^{re}	85,00	635,00\$

Petite annonce 3,00\$

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Les taxes sont applicables depuis décembre 2016.

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec CPS Média au pmartel@cpsmedia.ca.

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François (G0R 3A0).

Tirage: 725 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Municipalité.....	418-259-7228
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



**Une communauté en action
maintenant sur le Web
www.echosf.org**

SOMMAIRE

L'horaire des messes4
 Joseph-Aimé Blais bénévole de l'année5
 Allocution du maire5
 Soirée des bénévoles.....6
 Mot du maire Frédéric Jean à l'attention des bénévoles.....6
 Les Internationaux de traîneau à chiens du Canada.....7
 Bienvenue à Abby.....8
 Ils ont aussi contribué au succès des Fermières8
 Devenir bénévole dans le domaine de la santé vous intéresse?8
 Message de l'ex-maire9
 La Coop Avantis va de l'avant11
 Spin Don 2018 au Centre Gym Santé13
 Mot de la présidence d'honneur13
 Les Soupers dansants remercient leurs commanditaires14
 Des livres pour nous tenir loin de la table.....15
 Info-Loisirs.....16, 18-20
 Une maison d'aide et d'hébergement en violence conjugale... c'est quoi?.....17
 Répertoire des comités, associations et organismes17
 Francolière: Le spectacle de musique.....21
 Francolière: Ils ont tricoté pour donner du bonheur.....21
 Francolière: La cueillette de bouteilles vides: le 20 janvier22
 Francolière: Entrevue: Madame Marie-France Bolduc.....22
 Francolière: Mini-cheerleading.....22
 Francolière: Les mentions de l'étape 1.....23
 Norbert Morin invite les organismes de Côte-du-Sud.....24
 Les Prairies: Origine de cette appellation.....24-25
 www.echosf.org: Un outil créatif mis au service de la communauté sudfranciscoise...26-28
 L'hockeyeur magnymontois Samuel Blais.....29
 Rappel concernant le règlement relatif au stationnementPV20
 Renouvelez votre membership31
 L'Écho municipal.....20 pages

Mot du maire

«Tout geste que vous faites peut nous faire grandir ensemble»

Chers citoyens, le temps des fêtes bat son plein, chaque chaumière revêt ses habits de grandes occasions et les célébrations sont au cœur des rassemblements familiaux!

Le jeudi 7 décembre, la Municipalité a tenu la soirée Remerciements aux bénévoles. Quelque 150 invitations avaient été lancées, c'est signe que la paroisse regorge de citoyens engagés, fiers de s'impliquer à Saint-François. Au nom du conseil municipal et en mon nom, je tiens à vous remercier sincèrement pour votre engagement!

Nous ajoutons dans cette parution de *L'Écho* la liste des organismes où il est possible de faire du bénévolat. Si vous avez une heure, une journée, une semaine à investir de votre temps, n'hésitez pas à communiquer avec ces gens... Tout geste que vous faites peut nous faire grandir ensemble et c'est gratifiant de se sentir utile!

Comme vous le savez, nous avons un conseil municipal presque entièrement renouvelé. Je suis fier de vous confier que l'adaptation de chacun des candidates et candidats se passe très bien! Le désir de faire grandir et rayonner notre milieu y est omniprésent!

Nous avons fini la période budgétaire et je vous annonce qu'il n'y aura pas d'augmentation de taxe municipale cette année!

Je vous invite à suivre stfrancoisdelarivieredusud pour ceux qui sont sur Facebook vous aurez de l'actualité en temps réel! Vous pouvez également me rejoindre en tout temps sur mon adresse courriel de la Municipalité au: mairie@stfrancois.ca

Pour terminer, au nom du conseil municipal et en mon nom nous vous souhaitons un excellent temps des fêtes. ☺

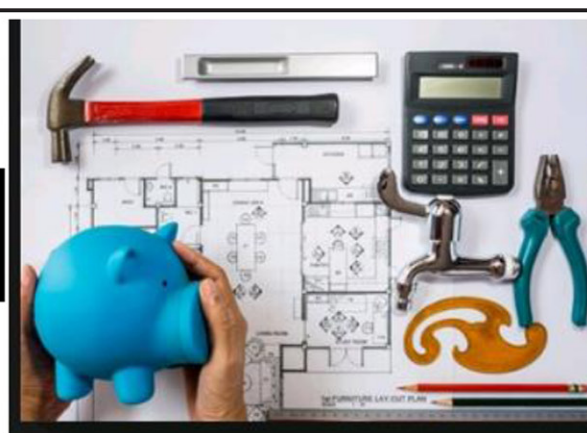
Frédéric Jean, maire

La Coop
Rivière-du-Sud

BMR

Service d'estimation de projet
Service de livraison

St-François 34, Ch. St-François O 259-7715	La Durantaye 25, Olivier-Morel 884-2802	St-Damien 35, rue St-Jean 789-2477
---	--	---



L'horaire des messes

Un message pour rappeler l'horaire des messes de janvier.

1 ^{er} janvier	Pas de messe à Saint-Pierre messe à Saint-François 10h30 messe à Berthier 11h
7 janvier	messe à Berthier 11h messe à Saint-Pierre 9h messe à Saint-François 10h30
14 janvier	Pas de messe à Berthier messe à Saint-François 10h30 messe à Saint-Pierre 9h
21 janvier	messe dans les trois paroisses
28 janvier	Pas de messe à Saint-Pierre Messe à Saint-François (Confirmation) 10h30 messe à Berthier 11h ☺

Source: Nicole Rémillard



**Produits Métalliques Roy
inc.**

**52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0**

**TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931**

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**



www.garant.com



On vous facilite la tâche^{MC}

Joseph-Aimé Blais bénévole de l'année

(R.L.) Monsieur Joseph-Aimé Blais s'est vu décerner le titre de Bénévole de l'année lors de la Soirée des bénévoles qui a réuni quelque 130 bénévoles le jeudi 7 décembre au Centre des loisirs.

Cet hommage est en regard de ses implications passées et présentes, puisque M. Blais est encore très actif au sein de divers comités (voir texte de présentation). ☺



Monsieur Joseph-Aimé Blais a reçu la plaque de Bénévole de l'année des mains du maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Frédéric Jean.

Allocution du maire

M. Joseph Aimé Blais, votre grand dévouement, votre disponibilité, votre générosité et vos compétences font de vous le bénévole de l'année. Suite à la réception de la médaille du gouverneur, c'est à notre tour de vous remercier.

On vous remercie d'être présentement le président de l'âge d'or, d'être membre du comité de la Mada et d'être dans l'organisation des soirées dansantes, mais on vous remercie aussi pour tout ce que vous avez accompli depuis les 50 dernières années. Que ce soit pour la chorale, les festivités du 250e, la société d'habitation, le carnaval de Saint-François, le comité d'embellissement, le conseil municipal et on en passe.

C'est de tout cœur que nous vous remercions et espérons toujours vous compter parmi nos rangs pour longtemps encore.

Félicitations, M. Blais, c'est un honneur de vous avoir comme citoyen. Vous êtes une source d'inspiration et un modèle exemplaire pour les générations à venir! ☺

Frédéric Jean, maire

Jean Normand Vice-président T.D.L.		Pierre Normand Président T.D.L.
La Maison Funéraire <i>Laurent Normand</i>		
<i>En toute confiance</i>		
Salon funéraire: 1, 1 ^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny		
Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net		

	
Norbert Morin Député Côte-du-Sud 418 234-1893 1 866 774-1893 nmorin-cds@assnat.qc.ca	

Soirée des bénévoles

Mot du maire Frédéric Jean

À tous les bénévoles, MERCI!

Tout d'abord, merci de nous consacrer votre temps libre. Vous êtes la ressource la plus importante qu'ait cette municipalité. Vous êtes plus d'une centaine à donner de votre temps pour faire de Saint-François un endroit où il fait bon vivre.

Vous méritez, ce soir, qu'on vous témoigne notre gratitude et notre reconnaissance pour l'énergie que vous nous consacrez. Votre implication au sein des divers groupes permet aux citoyens de s'activer dans plusieurs domaines variés, ce qui est très important afin d'avoir une municipalité vivante. Je n'oublie bien sûr pas les bénévoles qui ne viennent pas d'organisations, mais qui sont toujours disponibles pour soutenir nos événements ou autres actions.

Puisque vous êtes si nombreux, je ne vous nommerai pas tous, mais vous pourrez prendre quelques minutes pour regarder le vidéo qui jouera en boucle toute la soirée et sur lequel vous pourrez constater ce que chacun de vous réalise. Il faut dire qu'on compte un total de 24 organisations/comités ou service. Ce n'est pas rien!

Cette soirée est pour nous une façon de vous remercier, tout en vous permettant de vous amuser. Un moyen pour permettre à nos bénévoles de socialiser, car lors des divers événements, vous n'avez pas toujours le temps de parler entre vous.

Alors merci, merci de travailler ensemble avec cœur à l'enrichissement de notre municipalité!

Je vous souhaite une excellente soirée! 🍷



La Municipalité et le Service incendie ont profité de la Soirée des bénévoles pour souligner la réussite de Madame Laura Richer qui a complété sa formation Pompier Un (1). Madame Richer fait déjà partie de la brigade depuis presque trois ans et elle est maintenant prête à intervenir aux côtés des confrères. Elle est ici accompagnée du maire Frédéric Jean et du chef de la brigade incendie, Jacques Théberge.

Les Internationaux de traîneau à chiens du Canada

Les 13 et 14 janvier 2018

Les Internationaux de traîneau à chiens du Canada se dérouleront les 13 et 14 janvier.

Le Parc des Appalaches invite toute la population à assister à la 13e édition des Internationaux de traîneau à chiens du Canada sur le site de Chalets & Villégiature Daaquam à Saint-Just-de-Bretenières. Plus de 100 équipes et 1 000 chiens sont attendus à cet événement d'envergure qui promet de spectaculaires performances.



Les participants aux courses de sprint, dont cet attelage de six chiens, se disputeront l'une des bourses de leur catégorie lors de cette 13e édition des Internationaux de traîneau à chiens du Canada.

Des compétitions relevées

Différents types de courses seront présentés telles que le ski-joring, une discipline sportive alliant le ski de fond et l'attelage à un ou deux chiens, ainsi que les courses de sprint à quatre, six, et huit chiens ou encore avec un nombre illimité de chiens. Mentionnons que les courses de sprint sont sanctionnées par le Club d'attelage de chiens du Québec (CACQ). Un total de 8 000 \$ sera remis en bourses parmi les différentes catégories.

Des activités grands publics

En plus d'assister aux courses, le public pourra profiter des nombreuses activités offertes sur le site de villégiature telles que la promenade en traîneau à chiens, la pêche blanche, la raquette et les jeux gonflables. L'accès au site et le stationnement est gratuit.

Le Parc des Appalaches tient à remercier la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières, la MRC de Montmagny et Desjardins qui contribuent à la réalisation de cette 13e édition. Pour plus de renseignements sur les Internationaux de traîneau à chiens du Canada, il suffit de consulter le parcappalaches.com.

Source: **Stéphanie Charland**
Parc des Appalaches

LES FONDATIONS

9191-4333 Québec Inc. RQO 8355-8254-56

Bruno Forgues, propriétaire Tél.: 418-259-2709
Télé.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

Bernard GÉNÉREUX

Député fédéral
Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup
bernard.genereux@parl.gc.ca

[BERNARDGENEREUX.CA](https://www.bernardgenereux.ca)
1 855 881-9876

6, rue St-Jean-Baptiste est, bureau 101, MONTMAGNY (QC) G5V 1J7
277, rue Lafontaine, RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3A9
Édifice de la Confédération, pièce 485, OTTAWA (Ontario) K1A 0A6

Bienvenue à Abby

Elle est née le 11 juillet 2017, fille de Josiane Chabot et Kevin Boulet. Baptisée le 10 décembre 2017 en l'église de Saint-François. Marraine: Alex Chabot. ☺



Ils ont aussi contribué au succès des Fermières

Des commanditaires qui ont généreusement contribué au succès de la journée du 90^e anniversaire ont été oubliés. Ces commanditaires sont :

Esthétique Geneviève
Fleuriste Beau Site
Denis Blais
Salon coiffure Marie-Josée
Construction Martineau
FADOQ Saint-François ☺

Source: Cécile Rémillard
Cercle de fermières de Saint-François

Devenir bénévole dans le domaine de la santé vous intéresse ?

Le CISSS de Chaudière-Appalaches est à la recherche de nouveaux bénévoles. Cela vous intéresse? N'hésitez pas à communiquer avec nous. C'est avec plaisir que nous vous informerons sur nos multiples activités.

Nos coordonnées: 1 833 830-7500 ou bénévoles.ciss-ca@ssss.gouv.qc.ca www.benevolatensante.ca ☺

Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 **884-3407**
Télé. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

Alectron
ANALYSE D'EAU

- SERVICES VARIÉS DE GESTION D'INSTALLATIONS DE TRAITEMENT D'EAU
- ANALYSE D'EAU
- SUVIS D'ANALYSES
- REMISE AUX NORMES
- DÉSINFECTION DE TUYAUTERIE
- FORMATION D'ÉCHANTILLONNAGE
- PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES ÉQUIPEMENTS
- REMPLACEMENT DES OPÉRATEURS MUNICIPAUX

1-581-985-6544 (SANS FRAIS)

TECHNICIENS QUALIFIÉS EN GESTION DE L'EAU RECONNUS PAR LE MINISTÈRE (MDELCC)

Garage SAMSON

418 248-1422
ggbsamson@globetrotter.net

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

PHILIAS BLAIS & FILS INC.
RBO: 8264-0913-12

Excavation
Terrassement
Déneigement
Transport
Épandage
Démolition
Caméra pour drain de fondation

Ecoflo
Installation septique
ADVANCED ENVIROSEPTIC
Préserver l'équilibre de la nature.

Récupération
JB

10 15 20

Location de mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges

Jacques Blais, propriétaire
T 418.259.7841

218, Rivière-du-Sud, Saint-François de la Rivière-du-Sud, Montmagny, QC, G0R 3A0

ph.blais@globetrotter.net
www.recuperationjib.com

PROGRAMMATION
JANVIER • FÉVRIER 2018

Les Arts
scène
de Montmagny

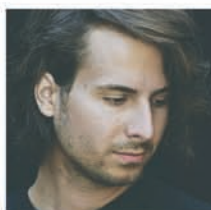
Partenaire saison



29, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1J6
418 241-5799 • 1 866 641-5799 • www.adls.ca

Jean Couty

75, boul. Taché Ouest, Montmagny



JANVIER

Sam 13 **Martin Perizzolo**

Jeu 18 **Sèxe Illégal**

Ven 19 **Annie Villeneuve**

Sam 27 **Jérémy Demay**

FÉVRIER

Dim 4 **Le Visiteur**

Mar 6 **Simon Gouache**

Ven 9 **Réal Béland**

Sam 10 **Bobby Bazini**

Dim 11 **Fleuve | Espace Danse**

Ven 16 **Sara Dufour et Caroline Savoie**

Sam 17 **Christine Tassan et les Imposteurs**

Ven 23 **Daniel Bélanger**

Sam 24 **Julien Tremblay**

Dim 25 **Alexandre Da Costa**



LES AVENTURIERS VOYAGEURS

28-29 janvier : PÉROU EN HUMOUR

18-19 février : HAWAII

18-19 mars : LE BHOUTAN

15-16 avril : PRAGUE ET LA TCHÉQUIE

6-7 mai : ROADTRIP DANS LES PARCS DE L'OUEST



CINÉMA

Programmation au
www.adls.ca

Message de l'ex-maire
«J'ai pleine confiance au nouveau conseil»

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous encore une fois, gens de Saint-François. Je veux d'abord vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée au cours de mon dernier mandat. Un merci tout spécial aussi aux conseillers, conseillère et personnel de bureau qui m'ont secondé avec brio et avec qui j'ai eu vraiment du plaisir à travailler.

Avant de partir, je crois que nous avons mis la table aux investissements massifs pour les prochaines années. En effet, avec le remboursement de la taxe d'accise qui devrait être reconduit en 2019, c'est près de 2 millions de dollars en subvention qu'on peut aller chercher dans un futur rapproché.

J'ai pleine confiance au nouveau conseil pour mener à bien les destinées de notre patelin. Sincères félicitations à chacune et chacun des membres du nouveau conseil municipal et travaillons tous ensemble pour notre communauté.

En terminant, je profite de l'occasion en cette période pour souhaiter de très Joyeuses Fêtes à tous les sudfrancois et sudfrancoises et Bonne Année 2018. 🍷

Rénald Roy, ex-maire

**Aimez la page Facebook
de la Municipalité pour avoir
tous les détails sur nos activités,
les informations sur nos entreprises,
l'état des routes et nos actualités !**



Saint-François de la Rivière du Sud



UN BON COUP DE POUCE POUR L'ENVIRONNEMENT, UN GRAND PAS POUR VOS TAXES

Une tonne métrique de matières recyclables pour le tri : 53.54\$/tonne

Une tonne métrique de déchets à enfouir : 107.50\$ / tonne

C'est donc une économie de 53.96\$/tonne soit 49.80%



Municipalité
Saint-François
de-la-Rivière-du-Sud

COLLECTE SÉLECTIVE

MATIÈRES ACCEPTÉES DANS VOTRE BAC DE RÉCUPÉRATION

PAPIER ET CARTON



Journaux - Circulaires - Papiers à lettres - Enveloppes - Revues et catalogues - Livres - Papiers et cartons d'emballage (non cirés) - Boîtes de céréales - Annuaire téléphoniques - Boîtes à oeufs cartonnées - Rouleaux vides de papier de toilette et d'essuie-tout, cartons de lait, contenants de jus de type Tetrapak

Cartons souillés par les aliments ou la matière grasse - Essuie-tout, papiers mouchoirs - Papiers cirés ou plastifiés - Couches - Cartons bruns cirés - Papiers d'emballage métalliques et rubans - Papiers carbone et papiers buvards

Note: Le papier et le carton ne doivent pas être souillés. Défaire les boîtes de carton pour économiser de l'espace.

PLASTIQUE



Tous les numéros de plastique sont recyclables, de 1 à 7 - Contenants alimentaires (margarine, crème glacée, etc.) - Contenants en styromousse - Contenants de produits pour l'entretien ménager (eau de javel, savon, etc.) - Contenants de yogourt - Contenants pour les soins de santé (shampooing, crème à mains, etc.) - OBLIGATOIRE : Sacs de plastique placés dans un seul sac (incluant les pellicules de plastique et les cellophanes)

Assiettes - Ustensiles - Jouets fabriqués de plusieurs matériaux - Toile de piscine - Tous les articles n'ayant pas de numéro.

Note: Les contenants en plastique consignés doivent être rapportés chez un détaillant (ex.: bouteilles de boissons gazeuses). Avant de placer dans le bac : rincer les contenants, retirer les couvercles et les bouchons. La MRC de Montmagny prône la réduction à la source pour les contenants en styromousse.



MÉTAL



Boîtes de conserve - Cannelles métalliques et en aluminium - Assiettes d'aluminium - Fer (moins de 25 livres)

Contenants de peinture et de solvant - Contenants sous pression - Appareils électroménagers - Matériaux souillés par les aliments

Note: Les contenants en métal consignés doivent être rapportés chez un détaillant (ex.: cannettes d'aluminium). Rincer avant de mettre dans le bac pour éviter la contamination et les odeurs. Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes.

VERRE



Verre transparent et coloré - Bouteilles de boissons gazeuses et alcoolisées - Contenants de verre tout usage pour les aliments

Porcelaine - Verre plat (vitres de fenêtres) - Vaisselle - Pyrex - Ampoules électriques - Néons - Miroirs - Céramique

Note: Les contenants en verre consignés doivent être rapportés chez un détaillant (ex.: bouteilles de bière). Rincer avant de mettre dans le bac afin d'éviter la contamination et les odeurs. Retirer les couvercles et les bouchons.



AUTRES MATIÈRES

Plusieurs points de dépôt sont également à votre disposition pour le recyclage des matières suivantes:

- Résidus domestiques dangereux : peinture, huile, antigel, lampes fluocompactes et tubes fluorescents, piles, cartouches d'encre, etc.
- Matériel électronique : ordinateurs, cellulaires, etc.
- Encombrants : meubles, vieux matelas, électroménagers, etc.

La MRC de Montmagny offre un service-conseil en compostage et vend des composteurs domestiques à tarif réduit.

Contactez-nous !
Téléphone: 418 248-5985, poste 331
www.montmagny.com



La Coop Avantis va de l'avant

Elle verra le jour en octobre 2018

La Coop Avantis va de l'avant et verra le jour le 28 octobre 2018 à la suite du vote des membres des coopératives Groupe coopératif Dynaco, Rivière-du-Sud, Seigneurie et Unicoop qui se sont prononcés en faveur du projet de fusion.

Ce projet est l'aboutissement d'une intercoopération et d'affinités territoriales qui unissent ces quatre coopératives depuis plusieurs années. « Ensemble, dans l'intérêt de nos membres et de nos communautés, nous avons décidé d'aller de l'avant et de prendre les devants, a souligné le nouveau président de La Coop Avantis, Denis Lévesque. Ce geste d'avant-garde assure la pérennité et le développement des services dans nos régions pour les générations futures », a-t-il renchéri.

Un pilier dans l'économie régionale

Cette fusion créera un véritable pilier économique en région, avec un chiffre d'affaires de plus de 500 millions \$, dont la moitié provient du secteur agricole (services-conseils, intrants à la ferme, sites d'élevage, etc.). Elle comptera sur la force de plus de 2 800 membres producteurs agricoles, de 11 800 membres entrepreneurs et consommateurs et sur l'expertise de 1 100 employés. Très diversifiée, la nouvelle coopérative comprendra aussi 32 centres de rénovation et quincailleries, 7 dépanneurs/stations-services et 11 centres de machinerie. Son territoire couvrira les régions de la Chaudière-Appalaches, de la Capitale-Nationale et du Bas-Saint-Laurent.

Les employés seront une priorité dans La Coop Avantis, dont le siège social sera situé à Sainte-Marie-de-Beauce. Une administration décentralisée assurera une présence de personnel partout en région.

Fière de son appartenance au réseau La Coop, La Coop Avantis fait partie des plus grandes coopératives au Québec.



De gauche à droite, les présidents qui ont travaillé à concrétiser cette fusion : Marco Gagné, président de La Coop Seigneurie, Denis Lévesque, président du Groupe coopératif Dynaco, Olivier Corriveau, président de La Coop Rivière-du-Sud et Richard Dion, président de La Coop Unicoop.

Aller de l'avant et prendre les devants

D'une part, il y a l'idée de progresser sans cesse dans tous les domaines, cela au profit de chacun des membres de la coopérative. Aller de l'avant. D'autre part, il y a une affirmation ferme d'une attitude de leader en tant qu'organisation, cela impliquant la proactivité, l'innovation et la vision. Prendre les devants. Quant au suffixe « is », il dénote spontanément le résultat d'une action où il apporte la notion d'ensemble de choses. Ainsi, une organisation nommée « Avantis » résulte d'un mouvement de progression et regroupe des forces dynamiques. ☪

Source : Denis Lévesque, président
La Coop Avantis

FP
FONTAINE PICARD
cabinet de services financiers

1-74, rue Saint-Jean-Baptiste Est
Montmagny (Québec) G5V 1K1

418 248-2404 fontainepicard.ca

Placements garantis • Fonds distincts // Assurance vie • Salaire • Maladies graves // Assurances collectives • Rentes collectives

Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 3A0

Téléphone : 418 259-1300

Télec. : 418 259-2101

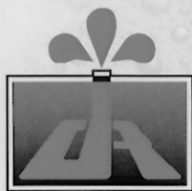
Llachance@notarius.net



418-291-0056

Transport Adapté
« Vieux Quai »

C'est pour vous, pensez-y!
418 • 291 • 0056



R.B.Q.: 2314-4926-84

**Forage J. & R.
Cloutier inc.**

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

E-mail: cloujoc@globetrotter.net



Entrepreneur ? Auto-constructeur ?

**GHISLAIN
VÉZINA**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel



Magasin de matériel électrique

418 234-1360

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

En électricité et
chauffage, ici vous
trouvez vos produits.

Service de
réparation *JP*



Jean Proulx

- ✦ Location de tracteur
- ✦ Réparation et soudure
de machinerie agricole
- ✦ Unité mobile
- ✦ Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 4B0

Tél./Fax : 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16

**ABA
CONSTRUCTION**

418 259-7440

télec. **418 259-7477**

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer

**Auto
PLACE**

MAÎTRE MÉCANICIEN
www.autoplace.ca



**REMORQUAGE
24 HEURES**

**GARAGE CORRIVEAU
MARIO TECH**

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Freins | <input type="checkbox"/> Silencieux |
| <input type="checkbox"/> Pneus | <input type="checkbox"/> Vidange d'huile |
| <input type="checkbox"/> Suspension | <input type="checkbox"/> Air climatisé |
| <input type="checkbox"/> Mise au point | <input type="checkbox"/> Autre |

2, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A1

① **418-248-3634**

MARIO THÉBERGE PROPRIÉTAIRE

Weed Man®

ENTRETIEN DE PELOUSES
ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : 418 248-7970
Sans frais : 1 800 463-4877

www.weedmanquebec.com

Faites partie des guerriers et participez !

La communauté de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est appelée à se mobiliser en participant ou en amassant des dons pour le Spin Don 2018 au profit de la Société canadienne du cancer.



Jean Morin.
président d'honneur

✍ par Raynald Laflamme

L'activité se déroulera au Centre Gym Santé (sous-sol du Centre des loisirs) sous la présidence d'honneur de M. Jean Morin, chef d'entreprise, le vendredi 2 février de 18 heures à 21 heures et le samedi 3 février de 8 heures à 17 heures. L'objectif est d'intéresser 45 équipes composées de 8 personnes chacune, lesquelles déboursent individuellement un coût d'inscription de 20\$. Les participants sont invités à amasser des dons supérieurs à leur inscription auprès de leurs amis et de leur famille.

Pour les inscriptions, les personnes intéressées doivent joindre Mario Marcoux au 418-259-2454, au cellulaire: 418-271-0604, par courriel au mariomarcoux@hotmail.com ou Mario Paré au 418-259-7629.

Une activité ouverte à tous

Le spin don est une collecte de fonds sportif de type spinning. Il se pratique en groupe sous la direction d'un animateur chevronné avec écran géant et sur fond musical. C'est une activité ouverte à tous puisque le niveau d'intensité est adapté à la condition physique de chacun.

Faites partie des guerriers et participez! 🎯

Mot de la présidence d'honneur

La 1^{re} édition du SPIN DON au Gym Santé de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud se tiendra les 2 et 3 février prochains au profit de la Société canadienne du cancer.

C'est avec joie que j'ai accepté la présidence d'honneur de cette cause qui me tient grandement à cœur; une cause qui à ce jour, touche près d'un Canadien sur deux. J'espère ainsi que ma contribution fera une différence auprès de ceux qui doivent combattre cette maladie.

Alors, gens de Saint-François et des alentours, avec moi, prêtez main-forte au comité organisateur en venant pédaler ou en contribuant par un don. Démonstrons notre soutien et notre solidarité face à cet évènement. J'ai confiance que vous saurez être sensibles et généreux à cet appel. Ensemble, nous pouvons faire la différence! Quelle que soit votre contribution, elle permettra à faire avancer la recherche, à mieux informer les gens sur la prévention du cancer et à apporter le soutien nécessaire aux personnes atteintes de près ou de loin par cette maladie. 🎯

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST
LÀ.

PROMUTUEL

ASSURANCE 🏠 🚗

1 888 265-7940
promutuelassurance.ca



UN RESTO

Qui offre:

- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes

Tél. Resto: 418-259-7704

L'ARRÊT-STOP, c'est



OUVERT TOUS LES JOURS DE 6H À 23 H
200, route St-François, Berthier-sur-Mer

UN DÉPANNEUR

OÙ ON PEUT:

- Obtenir du café frais chaque jour
- Faire le plein d'essence
- Acheter sa carte cellulaire
- Se procurer de la bière froide et du vin


Tél. Dép.: 418-259-7515

Les Soupers dansants remercient leurs commanditaires

L'organisatrice des Soupers dansants de Saint-François, Mme Berthe Guimont, et le président de la FADOQ de Saint-François, M. Joseph-Aimé Blais, tiennent à remercier leurs commanditaires pour avoir contribué au souper On fête Noël, le 3 décembre dernier.

Ces commanditaires sont :

- Aliments Trigone
- BMR Saint-François
- Boucherie Richard Morin
- Caisse Desjardins de la Rivière-du-Sud et Berthier-sur-Mer Garant
- Dépanneur Servi Express
- Dr Simon Morin
- Emballages LM
- Ferme Boulet (Simon & Mariette)
- Ferme Joseph-Aimé Blais
- Jean-Yves et Louise Blais
- Les Immeubles Guy Garant
- Mme Cécile et Louis-Marie Garant
- Mme Berthe Guimont et Joseph-Aimé Blais
- Philiias Blais et fils inc.
- Restaurant L'Arrêt Stop
- Yvon Montminy et Agathe Beaumont
- Pharmacie Vincent Lamonde Boulet
- La Miellerie Jacques Boulet et Lucille Kirouac
- Outil inc. Denis Garant



Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

☎ 418-248-5622
☎ 418-248-7071



GARAGE 174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
FERNAND LANGLOIS ET FILS

- ◆ Pare-brise
- ◆ Expert collision automobile
- ◆ Débosselage • Peinture





GARANTIE NATIONALE

RBQ: 8180-1458-14




CONSTRUCTION A.B.S.D.A.
PARTENAIRE DE VOTRE PROJET

TÉL. : 418-259-7419
BOÎTE VOCALE ET CELL. : 418-234-6381

ANDRÉ BLAIS ET SOLANGE DRAPEAU PROP.
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL • AGRICOLE
SOLANGEDRAPEAU@HOTMAIL.COM

**SOYEZ RECONNUS
PAR VOTRE CLIENTÈLE
GRÂCE À UNE IMAGE
CORPORATIVE
RECHERCHÉE**



création • impression • affichage
1010, rue Renault, Lévis QC G6Z 2Y8

CONCEPTION
WEB
SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE
AFFICHAGE GRAND FORMAT
IMPRESSION OFFSET ET NUMÉRIQUE
KIOSQUE

visitez notre site web
www.impressionscredo.ca
pour en savoir plus sur nos services





La force d'une équipe

Des livres pour nous tenir loin de la table

Des choix de lecture pour la période des Fêtes, c'est ce que nous propose La Bibliothèque du Rocher pour nous tenir loin de la table et des copieux repas.

Pour adultes

- La louve aux abois de Daniel Lessard
- Avec un grand A de Janette Bertrand
- Origine de Dan Brown

Livres jeunesse

- Le grand magasin (tomes 1 et 2) de Marlène Pion
- Chez Gigi (tomes 1 et 2) de Rosette Laberge
- Eva Brown (tome 1) de Jean-Pierre Charland
- Doux comme tout mon dodo
- Le loup qui apprivoisait ses émotions
- Dépareillés
- Et dans ta tête à toi
- Les trésors de la nature, ses couleurs et ses odeurs
- Bine (tome 8)
- Journal d'un Hoob (tome 5)

Bénévoles demandés

La Bibliothèque du Rocher est toujours dans l'attente de nouveaux bénévoles pour compléter son équipe. La charge de travail sollicitée est relativement simple et quelques heures par mois suffisent pour répondre aux attentes. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez appeler au besoin : Patricia Leblanc au 418-259-2047 ou Léon Jalbert au 418-259-2412. ☎

Un rêve qui pourrait devenir réalité...

À GAGNER



LA MAISON
FONDATION
MAURICE TANGUAY
pour les enfants handicapés



UNE PRÉSENTATION DE Mercedes-Benz de Québec

OU

500 000\$
EN ARGENT

** Au profit du camp de jour **

**EN VENTE AU BUREAU MUNICIPAL
& AU DÉPANNEUR SERVI-EXPRESS**

**10\$ POUR
3 CHANCES**



Municipalité
Saint-François
de-la-Rivière-du-Sud



Les enfants
vous remercient
de votre support!

Fondation
MAURICE TANGUAY
pour les enfants handicapés



Une maison d'aide et d'hébergement en violence conjugale... c'est quoi?

Le Havre des Femmes est appelé à tort, parfois, « maison de femmes battues », et pour cela plusieurs femmes pensent ne pas avoir leur place chez-nous. La violence n'est pas seulement physique les mots aussi blessent et laissent des cicatrices. Chicane de couple ou violence conjugale? « J'ai peur de m'affirmer, quand je le fais ça dérape... il pense que j'invente des problèmes... j'commence à déprimer tellement, que je vois noir et je com-

mence à péter les plombs parce que j'en peux plus du dénigrement, des insultes J'ai l'impression que je vais devenir folle et je me trouve violente de réagir ainsi... »

Vous vivez ce genre de situation ou un proche vit cette problématique? Sachez que vous pouvez avoir de l'aide, un téléphone dans une maison d'hébergement en violence conjugale (418-247-7622) pourrait vous permettre de voir plus clair. SOS Violence conjugale (1-800-363-9010)

peut vous diriger vers une maison de votre région sans frais téléphonique. Toutes les maisons sont disponibles pour vous 24/24, 7 jours / 7.

Nous considérons que vous êtes la meilleure personne pour savoir ce que vous êtes prêtes à faire comme changement dans votre vie. Partir ou rester... nous serons toujours là pour vous accompagner dans vos réflexions ou la réorganisation de votre vie. La reprise de pouvoir sur votre vie et votre sécurité à vous et vos enfants, voilà la mission des maisons d'aide et d'hébergement en violence conjugale.

Pour 2018 Le Havre des Femmes vous souhaite que la paix et le respect puisse régner dans votre maison. Bonne Année 2018! ☺

Source: Diane
Le Havre des Femmes

- Une communauté en action -

RÉPERTOIRE DES COMITÉS / ASSOCIATIONS / ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association de baseball.....	Éric Morneau	buzzzzzzer@hotmail.com
Association de soccer.....	Jean-Pierre Laflamme	418-259-2650
Bibliothèque Chabot Bonneau	Lucille Kirouac	kirouac-boulet@videotron.ca
Bibliothèque du rocher.....	Patricia Leblanc	418-259-7626
Centre Gym Santé	Mario Marcoux	mariomarcoux@hotmail.com
Cercle des fermières.....	Monique Fiset	fedtresoriere06@outlook.com
Club de Fer.....	Richard Côté	418-259-2601
Club de pétanque.....	Marcel Morin	418-259-7330
Comité d'embellissement	Agathe Beaumont	agathe.beaumont@icloud.com
Comité sports et loisirs.....	Jean-Pierre Laflamme	loisirs@stfrancois.ca
Comptoir d'entraide	Gilbert Crevier	418-259-2287
Garde Paroissiale	Marc André Bonneau.....	418-259-2977
Journal L'Écho	Raynald Laflamme.....	echosf@videotron.ca
La Fabrique	Camille Laliberté	fstfs@videotron.ca
L'âge d'or.....	Joseph Aimé Blais	418-259-7866
Les Habitations Patrimoniales	Jacques Boulet	patrimoine.st-franc@oricom.ca
Pompiers & Premiers répondants.....	Jacques Théberge.....	jtnb@videotron.ca
Société de conservation du patrimoine	Jacques Boulet	patrimoine.st-franc@oricom.ca



INNOVATOIT
UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPECCABLE

- ESTIMATION GRATUITE
- 15 ANS D'EXPÉRIENCE
- INSTALLATION DE BARDEAUX D'ASPHALTE ET MEMBRANE ÉLASTOMÈRE

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

418.554.4352 **24/7**

WWW.INNOVATOIT.COM

SAMEDI 27 JANVIER 2018

*Fête familiale
de 10 h à 17 h*

Glissade, hockey bottine pour enfant
jeu gonflable, maquillage,
ballons et etc (*gratuit*)

*** Mini casse croute sur place***

TOURNOI HOCKEY SAINT-FRANÇOIS

16^e édition

8 h à 17 h
48 joueurs
6 gardiens
20\$ / joueur

** Formule repêchage avec
les inscriptions reçues... les
joueurs présents l'an dernier
auront priorités **

Inscription :
Jonathan Gendron
418-508-4055



VENDREDI 26 JANVIER 2018
MATCH DE HOCKEY AMICAL 35 ANS+
PATINOIRE ST-FRANÇOIS

19h00 - Ouverture du bar (formule pub avec nachos et etc)
20h00 - Match La Classique (Gratuit)
21h30 - Après match avec chansonnier
OUVERT À TOUS - ENTRÉE GRATUITE

Inscription pour le match à loisirs@stfrancois.ca
Véronique : 418-259-7228 # 202



Vendredi 2 février 2018

Contre Drakkar Baie Comeau

Départ : 17 h 30 & Retour : 23 h 00

Tarif : 18\$ enfant, 21\$ étudiant, 25\$ adulte et 23\$ senior

Inclus : Transport en autobus et billet pour le match

UPGRADE À
LA SECTION 110

LIGUE DE HOCKEY LIBRE

Où : Patinoire (567, Ch. St-François Ouest)

Jour : Jeudi soir à 19 h 30

Début : 11 Janvier 2018 si la température le permet

Les équipes se font sur place ou sur Facebook le soir même

Manifestez votre intérêt par :

www.facebook.com/groups/liguehiverhockey

Où 418-259-7228 # 202 et loisirs@stfrancois.ca



Ils ont tricoté pour donner du bonheur

par Sonia Blais

Pour les Fêtes, 19 résidents de la maison MGR Deschênes ont reçu un foulard qui a été tricoté par les élèves de 3^e et 4^e année de l'école La Francolière. Ils ont mis du temps, du cœur et beaucoup d'amour.

Les fermières de Saint-François ainsi que quelques personnes bénévoles ont aidé énormément les jeunes à réaliser ce projet. Sans ces femmes, celui-ci n'aurait pas pu être fait et être un succès. Merci à toutes ces personnes dévouées pour leur beau travail durant cette réalisation. Nous avons besoin de ces dernières dans la communauté pour aider nos jeunes à s'épanouir.

Aussi, nous espérons que les personnes âgées seront fières de porter leur foulard durant l'hiver. C'est le fruit du travail bien accompli.

Les élèves de 3^e année et de 4^e année de l'école La

Francolière vous souhaitent Joyeuses Fêtes et une année 2018 extraordinaire, remplie d'amour et d'amitié. ☺



Le spectacle de musique

par Mathias Gendron et Sophie Forgues

Le 20 décembre dernier, il y a eu un spectacle de musique à l'école. Durant le mois de décembre, les élèves ont pratiqué différentes chansons de Noël. Les parents et les grands-parents étaient invités à venir entendre les chansons pour se mettre dans la magie de Noël.

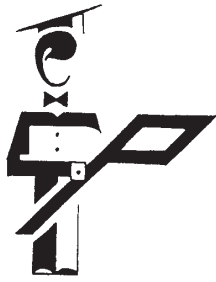
Fête de Noël à l'école

Le 22 décembre, il y a eu un bingo à notre école. Les gagnants pouvaient se choisir une surprise. Pour cette journée spéciale, les élèves pouvaient porter leur pyjama à l'école. Au gymnase, il y a eu un cadeau musical. Chaque classe était placée en cercle. Au son de la musique de Noël, les élèves faisaient circuler le cadeau très bien enveloppé. Lorsque la musique s'arrêtait, l'élève qui avait le cadeau pouvait le débiller, mais en mettant des mitaines. Ensuite, la musique repartait, et ce jusqu'à ce que le présent soit complètement développé. Nous avons bien rigolé.

NDLR – Rendez-vous sur echosf.org pour voir les photos de ces deux événements à La Francolière. ☺

**Autobus
L.S.B.C. inc.**

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca



Madame Marie-France Bolduc

Entrevue réalisée par Thomas Théberge et Léanne Picard

✍ par Thomas Théberge

Madame Marie-France Bolduc est éducatrice en service de garde à notre école et elle est aussi copropriétaire d'une ferme laitière à Montmagny. Pour faire son travail d'éducatrice, elle doit planifier des activités et gérer les groupes. À la ferme, elle fait la comptabilité. Depuis 4 ans, elle travaille à la



commission scolaire Côte-du-Sud. Elle a travaillé jusqu'à maintenant à l'école La Francolière, les Tilleuls et St-Pie-X.

Elle a choisi de travailler dans les écoles parce qu'elle aime les enfants. Elle aime le travail à la ferme, car elle adore les animaux et la nature. Elle apprécie le travail d'équipe et le contact avec les animaux. Ce qu'elle trouve le plus difficile dans son travail à l'école, c'est de faire des activités qui plaisent à tout le monde. Elle aime voir ce que les enfants peuvent faire. Dans ses temps libres, elle aime travailler dans ses fleurs et aller marcher dans le bois.

Elle a trois filles, Laurie 14 ans, Rosalie 12 ans et Ann-Catheryne, 8 ans.

Marie-France est née à Montmagny et elle y vit. Dernièrement, elle a été honorée à titre de lauréate de la région Chaudière-Appalaches du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin. Mère de trois gymnastes, elle est vice-présidente du club Magny-Gym. Elle donne beaucoup de temps à cet organisme. Elle a reçu son prix à l'Assemblée nationale. Wow! Bravo madame Marie-France! Merci pour ton excellent travail parmi nous! 🌟

Mini-cheerleading

✍ par Darick Guimont-Boulet et Benjamin Émond

Cette année, les élèves de 3e et 4e année peuvent faire du mini-cheerleading pour encourager l'équipe du Noir et Or. Cela aidera pour la relève de l'an prochain. Ce sont 6 filles de 3e année. Elles pratiquent de courtes chorégraphies. Cette équipe est composée de Mathilde Roy, Élisanne Morin, Laurence Blais, Marguerite Montminy, Florence Blais, Élianne Jolin. Elles pratiquent tous les mercredis après l'école jusqu'en février. 🌟

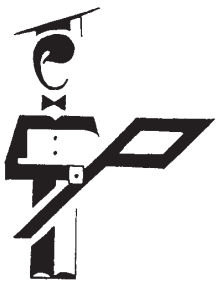
La cueillette de bouteilles vides : le 20 janvier

✍ par Darick Guimont-Boulet et Benjamin Émond

Le 20 janvier prochain, il y aura une cueillette de bouteilles vides à l'école. N'oubliez pas de sortir vos sacs de cannettes et de bouteilles sur votre galerie. Merci de nous aider à atteindre notre objectif, soit notre voyage à Montréal, en juin prochain. 🌟

on prépare la relève





Les mentions de l'étape 1

Le 30 novembre a eu lieu au gymnase de l'école la remise des mentions d'excellence pour l'étape 1. Il y a 4 catégories, soit la performance, l'amélioration, le comportement et la persévérance. Voici les noms des élèves qui ont reçu une mention. Bravo à tous ces élèves pour leur excellent travail!

✍️ par Laurence Buteau et Juliette Blais

Amélioration

Elliot Bouffard-Lefebvre, Raphaël Coulombe, Maïly Nicole, Thierry Lemieux, Sarah Buteau, Justin Boissonneault, Mélody Ross-Deschamps, Cédric Pelletier, Jayke Moisan-Gagné et Félix Montminy.



Persévérance

Édouard Goupil, Laurence Buteau, Émerick Buteau, Éliane Jolin, Zack Proulx, Annabelle Tanguay, Maély Charland, Lauralie Jean, Tessia Boulet et Gabrielle Bilodeau.



Performance

Benjamin Lemieux, Lily-Rose Morin, Juliette Jean, Xaly Nicole, Élisanne Morin, Cédric Émond, Élodé Pelletier et Laurence Buteau.



Comportement

Émilie Proulx, Alexis Théberge, Edouard Gendron, Thomas Tremblay, Jérémy Simard, Mathis Bouffard, Laurent Bonneau, Logan-Fenix Roussel, Annie Lamonde, Léanne Picard et Heidy Nicole. 🌀



Norbert Morin invite les organismes de Côte-du-Sud

Lancement de la 4^e phase du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives

Norbert Morin invite les organismes de Côte-du-Sud à soumettre leurs projets dans le cadre de la quatrième phase du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR – phase IV).

Le député Morin confirme que 100 millions de dollars additionnels seront investis afin de soutenir des projets de construction, de rénovation, d'aménagement ou de mise aux normes d'installations sportives et récréatives. Le député de Côte-du-Sud invite les organismes de Côte-du-Sud à soumettre leurs projets avant le 23 février 2018.

Géré dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, ce programme vise les municipalités, les villes, les organismes scolaires, les organismes à but non lucratif et les coopératives. Les organismes admissibles pourront obtenir une aide financière correspondant à 50 % des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 7,5 millions de dollars. Notons également que ce programme a permis la réalisation de plus de 700 projets à ce jour.

« Je me réjouis de faire cette annonce qui permettra de répondre à un besoin important et connu des gens d'ici. Nous voulons les encourager à bouger et à rester en forme, et les investissements annoncés aujourd'hui sont sans aucun doute une excellente manière d'y contribuer. Avec ces projets, confirme Norbert Morin, nous investissons non seulement dans des infrastructures importantes pour notre communauté, mais également dans les saines habitudes de vie de nos citoyens et leur santé ».

Une demande en ligne d'ici le 23 février 2018

Les organismes admissibles qui souhaitent présenter un projet doivent remplir en ligne le formulaire de présentation de projet d'ici le 23 février 2018 à 16 h 30. Ils peuvent également obtenir l'information relative aux règles et aux normes du PSISR – phase IV à l'adresse suivante : www.education.gouv.qc.ca.

Source : Julien Mercier Caron, attaché de presse
Bureau de Côte-du-Sud



Un exemple d'installation sportive : le terrain multisport Laprise près de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault.

Les Prairies

Les Prairies : Nous connaissons tous « le chemin des Prairies ». Cependant, bien peu d'entre nous connaissons l'origine de cette appellation.

✍ par Jacques Boulet

Lors de sa création en 1637, la seigneurie Bellechasse-Berthier fut attribuée à Nicolas Marsolet et confiée à Alexandre Berthier en 1672. Cependant ce n'est qu'en 1799, lors de l'attribution du canton d'Armagh, que fut définitivement tracée la limite sud de la seigneurie par les arpenteurs McCarthy et Louis Legendre. Ce tracé correspond aujourd'hui au chemin des Prairies et la seigneurie englobe les paroisses de Berthier-sur-Mer et de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

D'autre part, lors de sa constitution en 1799, le canton d'Armagh englobait toutes les terres situées au sud de ce même chemin et s'étendait sur une superficie de dix milles carrés. À cette période ceux qui deviennent propriétaires de ces terres et s'y établissent sont considérés comme les habitants du canton d'Armagh, alors que ceux dont les maisons sont construites au nord de ce même chemin sont des paroissiens de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Néanmoins, si nous consultons les cartes géographiques qui ont cours encore aujourd'hui, nous y voyons que cette superficie de terres que tous appellent « Les Prairies » est désignée par deux appellations non apparentées. Sur ces cartes, la partie est se nomme « Les Prairies » et la partie ouest se nomme « Martineau ». Ces deux appellations ont une origine bien différente.

Origine de cette appellation

La partie appelée «Les Prairies», située à l'est de la Montée des Prairies, est certes la plus ancienne et correspond à ces vastes étendues marécageuses (20 arpents de front sur 5 arpents de profondeur¹) découlant de la destruction des barrages de castors avant les années 1800. Elles étaient drainées par un ruisseau tortueux «la décharge des prairies» qui s'était frayé un chemin jusqu'à une petite chute qui se déverse dans la rivière Morigeau, à la hauteur du chemin de l'Aqueduc. Spontanément, parce que ces larges étendues non boisées produisaient des herbages, elles furent appelées «Les Prairies». Évidemment, aucun contrat ne nous renseigne sur ceux qui sont à l'origine de la radicale transformation topographique de ce territoire par la chasse aux castors et la destruction de leurs barrages.

Cependant cette appellation «Les Prairies» est attestée dans les écrits du curé Bédard aux religieuses de l'Hôpital général.

Dans les contrats de 1805 et des années subséquentes, on parle aussi des Prairies, quand Joseph Fraser vend quelques-unes des terres qu'il vient d'acquérir. Ce nouveau propriétaire, des terres du 3^e rang, au sud de la rivière du Sud, dont la limite sud est le chemin des Prairies, vend une partie de ces propriétés, mais se réserve



La chapelle Notre-Dame-des-Prairies.

les surfaces en prairies pour le commerce du fourrage. En 1826, devenu également propriétaire du canton d'Armagh, il continue la même politique, tout en parlant «des grandes prairies», si ces étendues herbeuses sont situées au sud du chemin des Prairies - dans le canton d'Armagh - et «des petites prairies», si elles sont au nord de ce même chemin - dans la paroisse de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

La partie nommée «Martineau», qui correspond à la section ouest des Prairies, se réfère à deux individus de la famille Martineau qui, tour à tour, en 1836 et 1839, devinrent les propriétaires du canton d'Armagh. Le premier, Louis Martineau, l'achète de Joseph Fraser en 1836 pour le revendre dès 1839 à son frère Romain Martineau. Ce dernier migre aussitôt dans le canton d'Armagh, y bâtit une vaste maison et divise tout le 1^{er} rang de sa nouvelle propriété, en lots de 2 et 3 arpents de largeur, et les vend à des cultivateurs de Saint-François et de Berthier. À partir de 1847, il vendra également tout ce qu'il possède du 2^e rang du canton d'Armagh, en sections plus considérables, avant d'aller, en 1848,² s'installer d'une façon définitive à Saint-Aimé, district de Montréal. Aujourd'hui il nous faut constater que le nom «Martineau», pour désigner la partie ouest du rang des Prairies, a été complètement oublié (sauf sur les cartes).

Présentement tous les occupants des maisons situées de part et d'autre de ce chemin demeurent aux Prairies et sont des contribuables de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il en est ainsi depuis que la paroisse a été constituée en municipalité³ le 1^{er} juillet 1845 en y incluant le territoire situé en arrière.

NDLR – Dans un prochain article, nous vous présenterons avec plus de détails le peuplement du rang des Prairies. ☉

1 Archives de l'Hôpital général consultées par Louis-Philippe Bonneau

2 Vildebon Larue, 1848-09-29, vente de Romain Martineau à Édouard Morin

3 The Canada Gazette, Montreal, Wednesday, June 18, 1845

Un outil créatif mis au service de la communauté sudfranciscoise

L'Écho de St-François a désormais son site Internet dédié à l'information locale, celle de la communauté sudfranciscoise, et régionale, celle issue de la Côte-du-Sud. Le site a été mis en ligne en décembre et est accessible à l'adresse : www.echosf.org.

par **Raynald Laflamme**

Avec un retard considérable dans sa livraison, le site Web a finalement vu le jour grâce à la détermination du journal à offrir un produit de qualité à l'internaute recherchant son information locale et régionale sur Internet.

«Même si nous nous sommes sentis bousculés à un certain moment par les événements, nous n'avons pas baissé les bras. Nous avons poursuivi le développement du site Internet sans escamoter aucune étape afin de livrer à la communauté un produit dont, aujourd'hui, nous sommes vraiment fiers», de confier la présidente de L'Écho de St-François, Mme Nicole Labonté.

Avec en main une aide financière de 16 145\$ en provenance du Plan culturel numérique du ministère de la Culture et des Communications, L'Écho aura perdu plus de 6 000\$ en raison d'un fournisseur de services de la région des Laurentides qui, du jour au lendemain, a cessé ses activités sans pouvoir livrer le site Internet, ne laissant que les maquettes du site web comme maigre consolation.

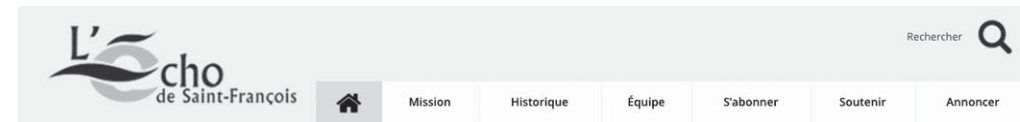
«Nous avons dû repartir à neuf avec une nouvelle entreprise de Québec en développement de site Internet, Decam solutions créatives. Notre confiance avait été ébranlée, mais cette nouvelle entreprise a su nous rassurer en nous accompagnant à notre rythme dans ce processus d'élaboration d'une architecture qui refléterait ce que le journal souhaitait offrir à la communauté. Le temps nous a donné raison. Les gens de Saint-François peuvent dès à présent partager notre fierté en allant consulter les articles qui y sont mis en ligne, mais aussi les commenter et les partager sur les médias sociaux.» a précisé M. Raynald Laflamme, administrateur responsable du développement du site Internet au sein du journal.

Une communauté en action

L'architecture du site Web a été pensée et développée pour permettre à l'utilisateur une navigation simple tout en lui permettant de s'engager tout au long de sa navigation. Deux axes d'engagement ont été développés pour répondre à ce besoin d'avoir l'utilisateur-lecteur comme partie prenante de l'information qui lui est proposée :

- > Lire et réagir
- > Échanger et participer

Cette architecture une fois mise en forme a donné nom au slogan du site, soit «Une communauté en action».



Un premier niveau d'engagement

Par sa présentation, la première barre du menu horizontale (insérer image ici) offre à l'utilisateur un premier niveau d'engagement. Le site lui offre l'information nécessaire sur le journal (mission, historique) pour l'amener à s'engager à devenir bénévole, à devenir membre, à souscrire à un abonnement ou encore pour un annonceur à procéder à un placement publicitaire.

Voici les onglets de navigation qui lui sont proposés :

Mission

Sous cet onglet, l'internaute retrouve la mission et les valeurs du journal communautaire. Les objectifs poursuivis sont clairement énoncés soient de contribuer à diversifier l'offre d'information locale et régionale dans sa communauté et de favoriser la participation des membres de la communauté à sa mission et à ses activités.

Historique

Ici, l'historique de la création du média écrit communautaire est relaté. C'est aussi ici que l'internaute est mis en présence d'un hyperlien lui permettant d'aller consulter les archives du journal qui sont conservées sur le site Internet de la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Équipe

L'onglet Équipe présente l'équipe de production du journal, le conseil d'administration et une première offre à se joindre à l'équipe à titre de bénévole du journal par un formulaire PDF à remplir et à imprimer ou, plus simplement, par un formulaire en ligne.

S'abonner

Sous cet onglet, l'internaute qui n'est pas résidant de Saint-François et, donc, qui ne reçoit pas la copie papier du journal est invité à s'abonner par un formulaire dédié. Il ne lui restera qu'à faire parvenir son paiement d'abonnement par la poste, puisque le site de L'Écho n'est pas transactionnel.

Soutenir

Sous cet onglet, l'internaute retrouvera un sous-onglet Devenir membre, lequel contient un formulaire PDF à remplir et à imprimer et un formulaire en ligne. S'il fait le choix de devenir membre, selon la catégorie Membre individuel, Membre organisme, Membre entreprise, via ce formulaire en ligne, l'internaute devra, ici aussi, faire parvenir le paiement de sa cotisation par la poste.

Un second sous-onglet permet cette fois-ci aux entreprises de l'extérieur de Saint-François de devenir Membre annonceur avec les mêmes simplicités d'inscription par formulaire décrites précédemment.

Annoncer

Les entreprises, commerces et travailleurs autonomes retrouveront sous cet onglet les modalités pour annoncer dans la copie papier du journal. Les annonceurs doivent considérer que, lorsqu'ils sont de l'extérieur de Saint-François et qu'ils souhaitent publier du contenu promotionnel sur le site Internet, ils doivent souscrire au membership du journal à titre de membre Annonceur, payer une cotisation annuelle de 50\$ et détenir un contrat annuel de publicité dans le journal papier.



Une information catégorisée

La deuxième barre de menu horizontal contient huit onglets qui réfèrent chacune à une catégorie de classement de l'information :

- ~ Agriculture
- ~ Communautaire
- ~ Culture
- ~ Industrie et commerce
- ~ Municipal
- ~ Sport et loisirs
- ~ Vos communiqués
- ~ En manchette

Chacune de ces catégories a son code de couleur ce qui permet à l'internaute de toujours connaître la catégorie dans laquelle il navigue.

Vos communiqués

La catégorie Vos communiqués permet à tous les organismes et entreprises de Saint-François de mettre en ligne l'information à communiquer à la communauté avec la seule obligation d'être membre selon la catégorie membre Organisme (25\$/an) ou membre Entreprise (50\$/an). Cette cotisation annuelle permet d'obtenir un accès au site Internet avec mot de passe et de publier du contenu en tout temps. Toutefois, il faudra prévoir un délai afin que le gestionnaire puisse traiter l'information à publier.

En manchette

Cette catégorie renferme tous les articles des autres catégories selon l'ordre de publication, contrairement à la page Accueil, où les articles y apparaissant en priorité ont été sélectionnés par le gestionnaire du site.

Un second niveau d'engagement

Chaque article de chaque catégorie peut faire l'objet d'un commentaire. Ainsi, l'internaute est amené à être partie prenante de l'information. Il peut aussi à chaque article partager cette information sur les réseaux sociaux. Les commentaires inappropriés selon une charte des valeurs ne seront pas publiés.

Montmagny, QC -18°C

SUIVEZ-NOUS

[f](#) [in](#) [i](#) [t](#) [v](#)

INFOLETTRE

Nom *

Prénom

Nom

Courriel *

JE M'INSCRIS

SONDAGE

Comment trouvez-vous notre nouveau site Internet?

Merveilleux!

Génial!

J'en rêve la nuit.

Beau.

[vote](#)

ZONE JEUNESSE

Un troisième niveau d'engagement

La colonne de droite offre des hyperliens vers les médias sociaux où le journal sera actif, soit Facebook, LinkedIn, Instagram, Tweeter et Youtube. Les trois premiers réseaux ont été choisis pour leur force d'engagement à ramener les utilisateurs vers le site Web. Tweeter permettra d'être sur la nouvelle en temps réel et Youtube permettra au journal d'avoir sa chaîne vidéo.

L'utilisateur sera également invité à participer au sondage hebdomadaire qui lui est proposé à chaque semaine. Il pourra voir en temps réel l'évolution de la tendance des réponses livrées.

En plus de la barre de recherche, un nuage de mots clés permet à l'utilisateur de retrouver rapidement le type d'information qu'il recherche.

Zone Jeunesse

Les jeunes de la communauté n'ont pas été laissés pour compte. Un hyperlien leur est propre, Zone Jeunesse, et leur donne accès à du contenu qui les rejoint puisqu'ils seront invités à la nourrir de sujets qui les passionnent. L'Écho de Saint-François fait ici appel à une personne bénévole qui prendrait en charge l'animation de cette Zone Jeunesse avec un groupe de jeunes à identifier et à mobiliser.

Un calendrier des événements

Le site de l'Écho de St-François ne serait pas complet sans la présence d'un calendrier des événements. Dans un premier temps, L'Internaute retrouve dans la colonne de droite les Événements à venir en format textuel. Au bas de cette section, un hyperlien Voir tous les événements l'amène sur un calendrier mensuel où en un coup d'œil il pourra être mis en contact avec tous les événements qui seront publiés. Voilà un bel outil que les organismes auront intérêt à intégrer dans leur pratique de communication à la communauté.

Des partenaires essentiels

L'Écho de St-François remercie Julien Decam de Decam solutions créatives de Québec pour l'énergie déployé à faire du site Internet de L'écho de St-François un outil créatif mis au service de la communauté sudfranciscoise. Des remerciements sont également adressés à Benjamin Garant de Cybercat de Québec pour avoir accepté l'hébergement du site Internet à l'adresse suivante: www.echosf.org



À LA UNE

INDUSTRIE ET COMMERCE

Raynald Laflamme 12 décembre 2017 0 commentaire

Emballages LM met la main sur le Prestige

COMMUNAUTAIRE

Norbert Morin se réjouit de l'entrée en vigueur

Le Règlement sur les travaux bénévoles de construction Norbert Morin se réjouit de l'entrée en vigueur du Règlement sur les travaux bénévoles de construction favorisant l'entraide citoyenne. Ce règlement vise à donner davantage de flexibilité en

Raynald Laflamme 12 décembre 2017 0 commentaire

INDUSTRIE ET COMMERCE

Le Prix d'excellence de Weed Man Canada

MUNICIPAL

Mot du maire Frédéric Jean

INDUSTRIE ET COMMERCE

Main-d'oeuvre et recrutement dans Montmagny

L'hockeyeur magnymontois Samuel Blais

Un ambassadeur de choix

L'hockeyeur magnymontois Samuel Blais qui évolue avec les Blues de St-Louis est un ambassadeur de choix pour Montmagny.

C'est avec grande fierté que la Ville de Montmagny tient à souligner la persévérance et le parcours du hockeyeur magnymontois qui disputait son 8e match de la saison, cette fois sur la glace du Centre Bell le 5 décembre dernier, dans la victoire des siens contre le tricolore.

Si le numéro 64 fait la fierté de sa ville natale, c'est aussi parce qu'il constitue un modèle de persévérance et de résilience aux yeux de tous ceux qui suivent son parcours, depuis son premier but à l'aréna de Montmagny.

Parcours atypique

« Déjà, dans les rangs atome, il était clair que Samuel possédait un talent indéniable. Toutefois, son parcours jusqu'à la Ligue Nationale ne fut pas simple, mais grâce à sa résilience et son acharnement, il a pu tracer sa propre voie, » raconte le directeur du service des Loisirs de Montmagny, M. Jean-François Roy.

Retranché deux fois par autant d'équipes de la Ligue de hockey Midget AAA, sa troisième tentative fut fructueuse et lui a permis de faire sa place dans le circuit d'élite. Dès son passage dans les rangs junior, les Blues de St-Louis ont vu en lui les qualités qui font de Samuel Blais un joueur unique.

« Le simple fait de jouer dans la Ligue Nationale est un exploit en soi et c'est tout à son honneur. Il est un fier magnymontois et il n'hésite jamais à mentionner qu'il vient de Montmagny ce qui en fait un formidable ambassadeur, » d'ajouter M. Roy.



Évoluer dans la Ligue nationale de hockey est le rêve de tous les jeunes hockeyeurs et c'est exactement ce que vit le magnymontois Samuel Blais cette saison avec les Blues de St-Louis.

Des élèves se rendent l'encourager

Afin de manifester leur fierté et leurs encouragements à l'endroit du numéro 64 des Blues, mentionnons que plusieurs élèves de la Polyvalente Louis-Jacques-Casault ont fait le voyage en autocar pour assister au match du 5 décembre dernier, disputé au Centre Bell. 📍

Source: Mathieu Sirois
Communications régionales Montmagny

FRÉCHETTE



195, boulevard Taché Ouest, Montmagny
418 248-2900 . www.frechetteford.com

Chez Fréchette Ford, nous avons;

- UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE
- DE LA TRANSPARENCE
- UN SERVICE PERSONNALISÉ
- UNE AMBIANCE CHALEUREUSE
- UN ENVIRONNEMENT SANS PRESSION
- UNE ÉCOUTE ATTENTIVE DE VOS BESOINS

CHEZ NOUS, VOUS ÊTES CHEZ VOUS!

 Francis Fréchette Président	 Benoit Lévesque Directeur des ventes	 Stéphane Bernier Conseiller aux ventes	 Simon Boulet Conseiller aux ventes	 Richard Dutil Conseiller aux ventes	 Caroline Pageau Directrice financière
---	--	---	--	---	---

2018 janvier

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi

Le Comité d'embellissement vous souhaite une Bonne et Heureuse Année!



JOUR DE L'AN!



2

3

4

5

6

Fête des Rois



Bac bleu

7



8

Réunion du conseil

9

Réunion des Fermières
13h30
Fête des Rois

10

11

12



13

14

15

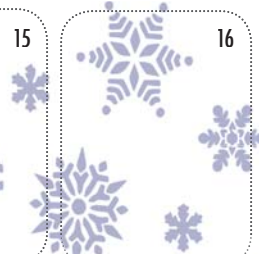
16

17

18

19

20



Tombée du journal

Bac bleu

ÉCOLE La Francolière
Cueillette de bouteilles et cannettes
9h à 14h

21

22

23

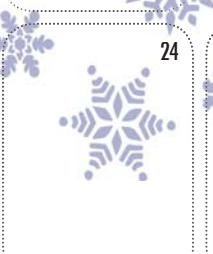
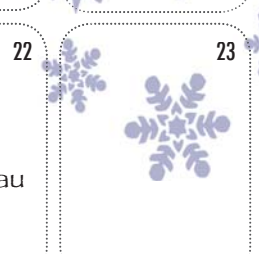
24

25

26

27

Jour du drapeau



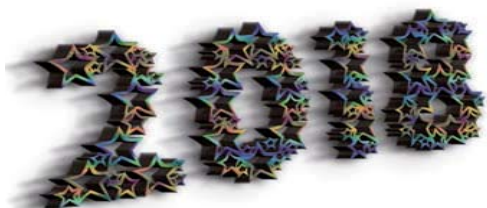
28

29

30

31

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!



Fêtez prudemment!

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 4 décembre 2017, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents, mesdames Huguette Blais, Sandra Proulx et Chantal Blanchette, messieurs Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin et Yves Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire.

Monsieur Rémi Montminy, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Sandra Proulx

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2017

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 13 novembre 2017 a été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 13 novembre 2017 soit adopté tel que déposé.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU DISCOURS DU MAIRE DU LUNDI 20 NOVEMBRE 2017

Une photocopie du procès-verbal de la séance spéciale du lundi 20 novembre 2017 a été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la séance spéciale du discours du maire du lundi 20 novembre 2017 soit adopté tel que déposé.

REVENUS DE NOVEMBRE 2017

Permis	63,00
Fax-photocopies (Gym)	22,50
Loyers	3060,00
Location salle	1030,00
Bar	627,50
Raccordement aqueduc-égout	1250,00
Journal L'Écho, remb. frais de poste	228,89
Remparts	135,00
Récupération pneus	105,00
Bac vert, bac bleu (2)	285,00
Feu déchets sans permis	461,30
Fête de la Pêche subvention	110,00
Vidange urgente fosse septique	294,00
Utilisation site résidus verts (Berthier-sur-Mer)	550,00
Soirée de filles	1245,61
Subvention DAFA (Camp de jour)	500,00
MRC- Compensation collecte sélective	18872,68
TOTAL	28 840,48

COMPTES À PAYER DÉCEMBRE – 2017

SOS Santé Beauté, conférence soirée de filles	2652,15
Rolland Mathurin, solde à payer comptoir (cuisine Loisirs)	264,47
Hydro Québec,	

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

Usine d'eau potable	3309,43	
Éclairage public	820,09	
Clignotants	20,67	
Clignotants	20,67	4170,86
Bell Mobilité, Iphone Bureau, Loisirs, Garage		329,19
Vidéotron,		
Bureau municipal	270,32	
Garage	98,33	
Usine d'eau potable	101,41	
Surpresseur St-Pierre	32,66	
Loisirs	137,19	639,91
Visa,		
Halloween	190,25	
Bar	77,74	
Cuisine	36,34	
Meule (Garage)	360,68	
Remparts (billets)	379,00	1044,01
Ministre Revenu Québec, remise de novembre 2017		10554,16
Revenu Canada, remise de novembre 2017		4299,70
CARRA, remise de novembre 2017		417,73
La Fabrique, loyer Bibliothèque du Rocher décembre 2017		350,00
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire novembre 2017		25,00
Christian Collin, support technique Bibliothèque du Rocher 2017		150,00
Soc. Conservation du Patrimoine, contribution municipale 2017		1500,00
Transport Adapté Vieux Quai,		
Contribution 2018	2600,00	
Transport adapté octobre 2017	416,58	3016,58
Gonzo Marketing, formation Facebook (Véronique Noël)		101,18
MonBuro,		
Nappes papier (Loisirs)	51,19	
Contrat service photocopieur	235,31	
Produits sanitaires (Loisirs)	79,32	365,82
Régie gestion Mauricie, enfouissement octobre 2017		6959,91
MRC de Montmagny,		
Collecte tonnage octobre 2017	1295,13	
Avis public rôle d'évaluation	44,25	1339,38
Centre Informatique Montmagny, configuration courriel		86,22
ICZONES, inscription à Google		293,19
Gaudreau Environnement, collecte ordures octobre 2017		5847,14
Aquatech, opération usine d'eau potable et eaux usées		9772,87
Martineau Express, transport mur de tranchée		229,95
Tourisme Chaudière-Appalaches, adhésion 2018		371,60
Journal l'Oie Blanche, annonce terrains à vendre		24,50
RésoTel, modification message vocal		653,64
Pages Jaunes, publicité		115,03
Garage Claude Albert, conteneurs Garage		1456,45
Extincteurs Montmagny, vérification extincteurs		665,30
Scadalliance, détecteur de surverse (Ass. eaux)		971,54
Air Liquide Canada, bouteille oxygène (Garage)		146,48
Canadian Tire, réparation camion 1 ^{ers} répondants, inspection SAAQ		240,25
Carrières Rive Sud, 10,24 tm gravier		115,62
Ciment Québec, 155,15tm sable et sel 12%		4236,62
MS2Contrôle, réparation à l'usine d'eau potable		1055,34
Enair Contrôle, entretien salle Centre des Loisirs		349,13
Produits Sanitaires Unique, 1618 litres à 0,43\$ chlore (usine)		799,93
Pneus André Ouellet 2000, réparation crevaison Freightliner		40,24
Véolia, produits divers (usine d'eau potable)		651,77
Vigneault, bottes travail, « jacket » de travail, harnais etc		620,61
Garage Gilmyr,		
Inspection SAAQ camion Ford	2235,42	
Inspection SAAQ camion Freightliner	1066,49	3301,91
Everest Automation, débitmètre magnétique (usine d'eau potable)		3920,65
Alphonse Lamonde inc., réparation chauffage Maison Paroisse		646,28
Würth, rivets, mèches, connecteurs, etc. (Garage)		264,10
Rémi Montminy, remb. frais déplacement 68km		29,24
Linda Guimont, remb. frais déplacement 40km formation Loi 122		17,20
CIM, soutien technique élection 2017		287,44
Monyvill, 6¼ hrs à 81\$ location pelle fossés		628,63

René Samson, réparation éclairage de rue	1512,96
Praxair, 2294m ³ à 0,3142\$ oxygène (usine d'eau potable).....	842,37
Philippe Gosselin & Ass.	
1782,1 litres à 0,7641 huile chauffage M. Paroisse	1565,62
1665,6 litres à 0,7661 huile chauffage Loisirs.....	1467,70
4047,1 litres à 1,0151 diésel	4717,95
Propane GRG, 485,2 litres à 0,529\$ propane Caserne incendie	311,01
Les Entreprises JRMorin, asphalte 3tm à 222\$	765,73
Véolia, nettoyage ponceaux	1724,63
Comairco, réparation pompe ass. eaux	2895,91
OMH St-François, 10% déficit 2016 8 343\$, solde exercices antérieurs 13 276\$ (2 ans), 10% accès logis 381,30\$	22003,30
Aréo-Feu, inspection équipements.....	1031,64
Les Entreprises Marie-Claude Fortin, 1 sapin de Noël.....	80,48
Pagenet, location téléavertisseurs	292,58
AGAT Laboratoires, analyses eau potable et usée.....	473,13
Molson Coors Canada, bière.....	418,90
Pyro Sécur, recharge cylindre d'air.....	229,95
Dépanneur Servi Express, essence.....	315,54
Pièces d'Autos GGM, pièces équipements.....	36,53
La Coop. Rivière-du-Sud, matériel divers	
Pav. Bédard.....	79,48
Maison Paroisse.....	22,59
Aqueduc.....	21,39
Soirée bénévoles.....	100,00
Usine d'eau potable	75,47
Voirie.....	194,11
Financière Banque Nationale, int. 2° fin. Ass. des eaux.....	902,70
MonBuro, papeterie bureau	61,47
Les Editions Juridiques FD, mise à jour Code municipal.....	65,54
Comairco, réparation compresseur Usine d'eau potable	6540,75
Jocelyne Noël, entretien bureau novembre 2017	120,00
Postes Canada, envoi journal l'Echo (ext.) et circulaires	156,07
Supérieur Propane, location cylindre.....	4,60
Serge Noël Equipements, facture toilette portable.....	3161,81
Ciment Québec, 55.83tm sable et sel 12%	1524,53
Fondation Hôtel-Dieu de Montmagny, 2 cartes souper bénéfice.....	170,00
Canadian Tire,	
Ampoules de Noël	166,54
Coffre d'outils.....	52,82
Macpek,	
Pièces excavatrice.....	98,52
Pièces équipements.....	72,48
Service de Réparation JP, pièces	
Freightliner	243,75
Ford.....	325,27
Loisirs	150,00
Équipements	211,79
MRC de Montmagny, accès internet haute vitesse	198,00
Ferme Horticole Lajoie, achat certificat cadeau (soirée bénévoles)	50,00
VT-0, produits sanitaires Loisirs.....	351,37
Camions Freightliner, pièce camion Freightliner.....	19,78
Boulons et Écrous A.M., boulons souffleur.....	70,74
TOTAL :	132 085,04

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes de décembre 2017

Je soussigné, Rémi Montminy, directeur-général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud certifie que la Municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR ARRÉRAGES DE TAXES

Chaque année, vers la mi-novembre, la Municipalité envoie des lettres de rappel aux citoyens qui sont en arrérages de taxes. Dans le passé, les intérêts s'appliquaient à partir de l'envoi de cette lettre. Par contre, dans le but d'être juste et équitable pour tous, le conseil en place décide de faire courir les intérêts à partir du 1 mai de chaque année.

Il est aussi maintenant venu le temps de statuer sur le taux d'intérêt pour l'exercice financier 2018. À titre informatif, depuis quelques années, le taux d'intérêt pour les arrrages de taxes est 12%.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité comprend que certains citoyens vivent des situations économiques difficiles mais n'est pas une institution financière ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne trouve pas ça équitable pour tous que les mauvais payeurs se voient pénaliser seulement à la mi-novembre;

CONSIDÉRANT QUE le taux de 12% est reconduit depuis nombre d'années et que ça ne semble pas inciter les retardataires à effectuer leurs paiements en temps ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud décrète que le taux d'intérêt pour arrrages de taxes soit de 18% pour 2018 et que les intérêts soient maintenant appliqués à partir du 1 mai.

AVIS DE MOTION POUR DÉCRÉTER LES TAUX DE TAXES POUR 2018.

Dans quelques semaines, soit le 18 décembre, la Municipalité va adopter son budget pour 2018. Suite à l'adoption de ce budget, la Municipalité va décréter par règlement les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation de divers services municipaux pour les fins du financement du budget.

Pour être en mesure d'adopter un règlement, la Municipalité doit présenter, par voie de résolution, un avis de motion.

ATTENDU QUE les taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux au budget 2018 doivent être imposés par règlement ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'un avis de motion est présenté à l'effet que, lors d'une prochaine séance du Conseil municipal, un règlement sera adopté afin de décréter les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget prévu pour l'exercice financier 2018.

PROPOSITION DE SERVICE POUR LA GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES.

La Municipalité possède 2 voutes et elles sont toutes deux pleines de documents. Avec cette quantité importante de documents de tous genres, il est difficile de s'y retrouver. Une Municipalité doit avoir, aux yeux de la loi, un calendrier de conservation pour pouvoir se départir de la documentation superflue lorsque la loi nous l'autorise.

Un calendrier de gestion a été fait il y a une trentaine d'années mais il n'a pas été vraiment appliqué et les lois de conservation ont changé. Il faudrait donc refaire l'exercice. Par contre, cette fois-ci, pour être en mesure de bien l'appliquer, nous devons procéder à un grand ménage et destruction des archives non importantes.

Nos voisins du nord, Berthier-sur-Mer, ont effectué cet exercice cette année et pour ce faire, ils ont utilisé les services de madame Lorraine Boucher, archiviste, et ils ont été satisfaits des services rendus. Madame Boucher est venue, à la demande du directeur, à notre bureau pour voir et déterminer nos besoins et suite à cette rencontre, elle a déposé une offre de services.

Pour la conception et l'approbation du calendrier de conservation, pour 20 jours de 7 heures sur place pour l'inventaire et la gestion des documents que nous avons en ce moment ainsi que ses frais de déplacement, elle nous demande 5 900\$.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a amassé beaucoup de documentation durant toutes ces années ;

CONSIDÉRANT QUE de s'y retrouver est assez ardu et crée passablement de perte de temps;

CONSIDÉRANT QU'un calendrier de conservation est une obligation de la loi ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas de calendrier de conservation à jour puisque le dernier remonte à plus de trente (30) ans et que nous ne le trouvons plus ;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de retenir l'offre de services de madame Lorraine Boucher, archiviste, pour la somme de 5 900\$.

QUE ces travaux soient sous la supervision du directeur et il se garde le droit de diminuer le nombre de jour de travail sur place.

JOURNÉES DE FERMETURE DU CENTRE DE TRANSFERT EN 2018 (À TITRE INFORMATIF)

Nous avons reçu, de la Régie de l'Islet, l'horaire des journées de fermeture du centre de transfert des matières résiduelles pour 2018. Voici les dates des fermetures :

DATE	FÊTE
Lundi 1 janvier 2018	Jour de l'an
Lundi 2 avril 2018	Lundi de Pâques
Lundi 22 mai	Journée nationales des Patriotes
Lundi 25 juin 2018	Saint-Jean-Baptiste
Lundi 2 juillet 2018	Fête du Canada
Lundi 3 septembre 2018	Fête du Travail
Lundi 8 octobre 2018	Action de Grâce
Mardi 25 décembre 2018	Noël

CALENDRIER 2018 POUR LES SEANCES RÉGULIÈRES

Comme la loi l'exige, les municipalités locales doivent tenir une séance régulière une fois par mois. Elle n'impose par contre, pas de date ou de journée précise pour la tenue de ces réunions. Depuis nombre d'années, la séance régulière hebdomadaire a lieu le premier lundi de chaque mois sauf quelques exceptions.

Les réunions sont tous à 20h00 à la salle du conseil située dans la Maison de la paroisse.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2018 qui se tiendront le lundi, sauf exception, et qui débiteront à 20 heures :

8 janvier	3 avril (mardi suivant Pâques)	2 juillet	1er octobre
5 février	7 mai	6 août	5 novembre
5 mars	4 juin	4 septembre (mardi, Fête du Travail)	3 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi qui régit la Municipalité.

AUTORISATION À PAYER LES COMPTES DE DÉCEMBRE 2017

Cette année, le bureau municipal sera fermé du 23 décembre au 2 janvier inclusivement pour la période des Fêtes. À titre informatif, l'année financière de la Municipalité se termine le 31 décembre 2017.

Le directeur demande l'autorisation de payer les comptes de décembre avant la fin de l'année fiscale. La liste des comptes sera présentée aux élus à la première séance de janvier.

Autorisez-vous le directeur à procéder ainsi ?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le Conseil municipal autorise le directeur général à payer les comptes du mois de décembre 2017 immédiatement avant la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes ;

QUE ces comptes payés soient présentés à la séance régulière du lundi 8 janvier 2018.

BUDGET 2018 DE LA RÉGIE DE L'ISLET-MONTMAGNY

La Régie intermunicipale l'Islet-Montmagny pour la gestion des matières résiduelles, présente son budget 2018. Une copie du budget est remise à chacun des élus.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2018	2017
- Conseil intermunicipal	4 492\$	4 507\$
- Gestion financière et administrative	14 878\$	11 595\$
- Gestion du personnel	300\$	300\$
- Autres	3 900\$	3 655\$
- Frais de financement	310\$	250\$

À titre informatif, la quote-part de la Municipalité pour l'administration de la Régie est de 1 165\$ sur un budget de 26 327\$ soit 4,43% comparativement à 1 582\$ en 2017.

Depuis le renouvellement de l'entente en octobre dernier, il y a quelques changements. À partir de cette année,

les frais de de gestion du centre de transfert, les frais de transport ainsi les frais liés à l’entretien de la route du centre de transbordement sont ajoutés à la quote-part. Avant ces changements, ces frais nous étaient facturés par la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

- Gestion du centre de transfert 356 000\$
- Frais de transport 360 349\$
- Entretien de la route du centre de transbordement 2 500\$

C’est donc un budget total de 742 729\$ que la Régie l’Islet/Montmagny demande aux municipalités d’adopter. Pour 2018, la quote-part de la Municipalité qui a été estimée selon le tonnage 2017 s’élève, incluant le 1 165\$ du départ, à 34 419\$.

ATTENDU QUE le directeur général présente aux élus le budget 2018 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l’Islet-Montmagny ;

ATTENDU QUE le directeur explique les changements et modifications que le budget 2018 de la Régie nous apporte;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le budget 2018 que la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l’Islet-Montmagny lui présente ;

QUE la quote-part de la Municipalité soit de 34 419\$ pour 4,63% du budget total ;

QUE cette résolution soit transmise à la Régie.

DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA COURSE DU DÉFI PIERRE LAVOIE

L’école secondaire Louis-Jacques-Casault a décidé, pour une troisième année consécutive, de former une équipe de 40 coureurs au nom de « Les enfants d’cœur », pour la course de 270km dans le cadre du grand défi Pierre Lavoie qui aura lieu les 12 et 13 mai prochain.

À titre informatif, 60 élèves se sont inscrits et s’entraîneront en vue de la sélection finale. Parmi ces élèves, nous avons 3 jeunes sudfrancoises et sudfranciscois. Un tel évènement ne peut bien entendu se faire sans financement. Pour l’inscription, les déplacements, l’alimentation, etc, l’équipe a un budget de 10 000\$. Si la campagne de financement permet d’amasser les sommes nécessaires, ils aimeraient aussi tenir des conférences sur l’alimentation et l’entraînement, en vue d’une meilleure préparation.

L’école sollicite donc l’aide financière de la Municipalité afin d’atteindre leur objectif. À titre informatif, les donateurs de plus de 500\$ verront leur logo placé sur le chandail que porteront les coureurs.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a toujours encouragé ses jeunes citoyens dans leurs passions sportives et dans le dépassement de soi ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de donner 50\$ par étudiant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud qui prendra part à la course au mois de mai prochain.

QUE la Municipalité attende les résultats de la sélection finale avant de procéder à l’émission du chèque.

REFONTE DU SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ

Qui n’a pas un ordinateur à la maison, au bureau, une tablette et ou même un téléphone intelligent en poche ? La très grande majorité des gens se servent maintenant du web pour trouver réponse à leurs questions, s’informer et se divertir.

La Municipalité a un site web depuis déjà 10 ans mais il ne répond plus aux exigences des utilisateurs et il ne s’adapte pas aux appareils de types téléphones intelligents. Donc, pour remédier à ces problématiques, la Municipalité, avec l’aide de l’organisme Communication Régional de Montmagny (CRM), a procédé à l’élaboration d’un devis et a invité 4 soumissionnaires qui ont accepté de déposer une soumission.

Suite à la réception de ces soumissions, nous avons procédé à une sélection. Deux soumissionnaires ont été retenus, soit IC Zones et Imago, et ont été contactés pour avoir plus d’explication et de précision. Suite à ces entrevues, la Municipalité est maintenant prête à prendre une décision.

CONSIDÉRANT QUE le site web de la Municipalité ne correspond plus aux exigences des utilisateurs ;

CONSIDÉRANT QUE notre site web a déjà dix (10) ans ;

CONSIDÉRANT QUE le devis a été créé conjointement entre la Municipalité et le CRM et remis à tous les soumissionnaires invités ;

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) soumissions ont été reçues ;

CONSIDÉRANT QU'une sélection a été faite suivant les enlèvements de la Municipalité et que le soumissionnaire retenu est celui qui semblait mieux comprendre nos idées et attentes ;

IL EST PROPOSÉ par madame Sandra Proulx

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services d'Imago pour la refonte et l'hébergement du site web sous la forme de banque d'heures pour la somme de 7 911,90 \$ taxes en sus.

QUE le directeur général soit autorisé à signer le contrat d'entente.

INVITATIONS À PARTICIPER AU 19^E SOUPER-BÉNÉFICE DE LA FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTMAGNY

Le 3 février prochain, aura lieu le 19^e souper bénéfique au profit de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Cet événement se déroule à la cafétéria de la polyvalente Louis-Jacques-Casault à compter de 18h pour le cocktail et suivi du repas à 18h30 au coût de 85\$ par personne. À titre informatif, l'an dernier, la Municipalité avait réservé 2 cartes.

CONSIDÉRANT QUE la Fondation de l'Hôtel-Dieu-de-Montmagny est important pour le maintien à niveau des équipements de l'hôpital;

CONSIDÉRANT QUE ce souper est une activité de financement pour la Fondation ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud réserve deux (2) cartes pour le souper bénéfique du 3 février 2018 de la Fondation de l'Hôtel-Dieu-de-Montmagny au coût de 85\$ la carte.

SOUSSIONS POUR LES PRODUITS CHIMIQUES DE L'EAU POTABLE

Comme à chaque année, notre fournisseur de service pour l'opération de l'usine d'eau potable, Aquatech, demande des soumissions pour les produits chimiques qui seront utilisés en 2018 pour le traitement de l'eau potable. Suite à la réception des résultats, le directeur a contacté la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour savoir s'il était possible d'effectuer des achats de groupe et par le fait même, avoir des meilleurs prix. La réponse reçue a été assez étonnante puisqu'ils utilisent la même firme que nous soit Aquatech pour ses fournitures. Nous avons donc comparé les prix reçus avec eux et il n'y a pas de différence.

Voici donc les résultats :

PRODUITS	SOUSSIONNAIRES	
Polymère C-492	Aquasan ltée 6,49\$/kg	Univar 10,91\$/kg
Polymère Zetag	Produits chimique Magnus 5,95\$/kg	
Micro Sable	Véolia Water 14,98\$/sac	Distribution Glassjet 13,75\$/sac
PASS-10	Kémira 0,403\$/kg	
Soudre caustiques	UBA 1,1544\$/kg	
Hypochlorite de sodium	Javel Bois Francs 0,365\$/L	Produits Sanitaires Unique 0,45\$/L

À la lumière de ces résultats, la Municipalité décide de retenir :

CONSIDÉRANT QUE pour le traitement de l'eau potable, de nombreux produits chimiques doivent être utilisés ;

CONSIDÉRANT QUE des demandes de soumissions ont été faites pour tous les produits dans le but de nous assurer d'avoir le meilleur prix possible ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les fournisseurs suivants pour les produits chimiques pour l'année 2018 :

Polymère C-492	Aquansn ltée	6,494/kg
Polymère ZETAG	Produits chimiques Magnus	5,95\$/kg
Micro Sable	Distribution Glassjet	13,75\$/sac
Pass 10	Kémira	0,403\$/kg
Soude caustique	UBA	1,1544\$/kg
Hypochlorite de sodium	Javel Bois Franc ltée	0,365\$/L

QUE les soumissionnaires retenus soient avisés du résultat pour sceller les ententes 2018.

UTILISATION DU SERVICE INFO-PAGE POUR LE SERVICE INCENDIE

De nos jours, tous les gens ont un appareil téléphonique en poche. Nos pompiers et premiers répondants sont, en ce moment, obligés de trainer une pagette sur eux pour recevoir les alertes de feu. Ce dispositif a bien travaillé durant nombre d'années mais est grandement limité versus les nouvelles technologies.

Il y a une application qui existe qui se nomme Info-Page qui serait très intéressante pour notre service incendie. En plus de recevoir les alertes sur son téléphone, le pompier ou premier répondant a l'option de répondre s'il peut être présent en 10 minutes, 15 minutes ou absent et cela se fait en moins d'une seconde. De cette façon, le chef incendie peut s'assurer d'avoir la force de frappe nécessaire et demander l'entraide d'une autre municipalité au besoin.

Ce service est offert gratuitement pour une période d'essai de 3 mois. Si les tests sont concluants, les pagettes seraient retournées et l'entente liant la Municipalité à Pagenet se terminerai sur le champ.

CONSIDÉRANT QUE le temps des pagettes est révolu ;

CONSIDÉRANT QUE cette vieille technologie amène les pompiers à avoir deux appareils sur eux, et ce, en tout temps ;

CONSIDÉRANT QUE tous nos pompiers possèdent un appareil téléphonique intelligent ;

CONSIDÉRANT QUE le service Info-Page est gratuit pour une période d'essai de trois (3) mois ;

CONSIDÉRANT QUE cette application aidera grandement le chef incendie ou l'officier en place à s'assurer d'avoir le personnel nécessaire afin d'avoir la force de frappe appropriée, puisqu'elle permet aux pompiers de confirmer leur présence ou absence;

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le service incendie à essayer le service Info-Page pour la période de trois (3) mois et si concluant, conclure une entente à long terme.

QUE le contrat et équipements avec Pagenet soient conservés le temps de l'essai.

QUE le contrat de service avec Pagenet soit révoqué à la fin de la période d'essai si elle est concluante et les équipements retournés.

PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA DEUXIÈME PHASE DU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

Dans le but d'être en mesure d'ouvrir le plus rapidement possible la deuxième phase du développement domiciliaire, la Municipalité doit procéder à l'élaboration des plans et devis ainsi que les études si reliant. Nous avons invité, la firme Tetra Tech, avec qui nous faisons déjà affaire, et elle nous a déposé une soumission.

Pour l'élaboration des plans et devis, pour les relevés d'arpentage, pour l'encadrement pour l'étude Géotechnique, pour la production de la demande de certificat d'autorisation (CA) auprès du ministère de l'Environnement, Tetra Tech nous soumet une offre au montant forfaitaire de 20 000\$ taxes en sus.

CONSIDÉRANT QU'avec seulement un terrain à vendre dans la première phase, l'ouverture de la deuxième phase est primordiale;

CONSIDÉRANT QUE le directeur a tenté d'entrer en contact avec la firme d'ingénierie qui avait fait les plans et devis de la première phase mais sans succès ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Tetra Tech fait déjà des travaux pour nous et que les services reçus satisfont la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE Tetra Tech sont en mesure d'immédiatement débiter les travaux pour que nous soyons en mesure de demander les soumissions pour l'installation des infrastructures le plus rapidement

possible ;

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre de services de la firme Tetra Tech pour la préparation des plans et devis, pour les relevés d'arpentage, pour l'encadrement de l'étude géotechnique et pour l'obtention du certificat d'autorisation (CA) de l'Environnement.

QUE les travaux débutent dès maintenant.

QUE le directeur soit autorisé à signer les documents d'entente.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1) Il est question du terrain qui appartient à la Municipalité entre les maisons de la cinquième rue ouest et la Rivière du sud : **Ce terrain est sous une entente avec un agriculteur de la Municipalité, et ce, jusqu'en 2021. À la fin de cette entente, la Municipalité va décider ce qu'elle fait de ce terrain.**
- 2) Pourquoi la Municipalité doit faire refaire les études géotechniques et géologiques pour la deuxième phase du développement domiciliaire? **Nous devons procéder à ces études puisqu'elles n'ont pas été faites pour la troisième et quatrième rue lors de la phase 1.**
- 3) Un citoyen demande combien de terrains additionnels va donner la deuxième phase? **Cette phase va ouvrir 12 nouveaux terrains.**
- 4) Il est question des déchets et de leur enfouissement : **Il en coûte beaucoup plus cher à la Municipalité d'enfouir les déchets que de les récupérer. Un travail de conscientisation de la population devra être fait sur l'importance, autant environnementale qu'économique, de recycler. Il faut aussi savoir que Berthier-sur-Mer va débiter un projet pilote dans les prochains mois pour l'utilisation du bac brun (matières compostables). Encore une fois, c'est une autre solution pour diminuer la quantité de déchet à enfouir.**
- 5) Un citoyen demande plus d'explication au sujet de l'archiviste qui va venir faire l'inventaire et le trie de ce que nous avons dans nos voutes? **Le but d'utiliser une archiviste est d'être en mesure de cibler ce que la loi nous permet de détruire et de conserver ce qu'elle nous oblige. Lorsqu'elle sera présente sur place, l'aide de bénévoles sera demandé afin d'accélérer le processus pour diminuer les frais. Les archives superflues seront détruites sur le champ.**

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance se termine à 20 h 32.

Adopté unanimement

Frédéric Jean, maire

Rémi Montminy, dir. général/sec.-très.

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 18 décembre 2017, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents, mesdames Huguette Blais, Sandra Proulx et Chantal Blanchette, messieurs Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin et Yves Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire.

Monsieur Rémi Montminy, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre
APPUYÉ par madame Chantal Blanchette
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouverts

PRÉSENTATION, DISCUSSION ET ADOPTION DU BUDGET 2018

Cette séance spéciale vise, en outre, à présenter, discuter et adopter le budget municipal 2018 et la programmation des dépenses en immobilisation.

Monsieur le Maire présente le budget 2018 dans ses grandes lignes et explique les changements qu'il présente. Une fois les explications données, le directeur demande au Conseil municipal s'il adopte le budget 2018.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud adopte le budget suivant pour l'exercice financier débutant le 1^{er} janvier 2018 et se terminant le 31 décembre 2018 pour des fins administratives des divers services aux contribuables et l'établissement du taux des taxes foncières, des taxes spéciales, ainsi que les compensations reliées aux services municipaux qui génèrent l'ensemble des coûts de la gestion municipale;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le programme des dépenses en immobilisations pour 2018, soit :

- ASPHALTAGE, BORDURES DE RUE ET ÉCLAIRAGE SUR LA DEUXIÈME ET CINQUIÈME RUE DU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE.
- OUVERTURE DE LA TROISIÈME ET QUATRIÈME RUE DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE.

RÉSOLUTION POUR ENTÉRINER LA HAUSSE DE SALAIRE ACCORDÉE AUX ÉLUS ET AUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX

D'année en année, le Conseil suit l'indice des prix à la consommation (IPC) pour déterminer si hausse de salaire il y a, et combien de % sont accordés. À titre informatif, c'est le mois de septembre qui tient lieu de référence.

L'indice des prix à la consommation pour septembre 2017 a été établi à 1,3%.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a toujours suivi l'IPC de septembre pour déterminer l'augmentation des salaires;

CONSIDÉRANT QUE l'indice des prix à la consommation de septembre dernier est de 1.3% ;

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'accorder pour l'année financière 2018, une hausse salariale de 1.3% aux employés municipaux seulement. Par contre, après discussion et consensus et dans le but de suivre leurs idées de saine gestion, les élus renoncent à l'augmentation salariale pour l'exercice 2018.

QUE l'augmentation salariale s'applique à compter du 1^{er} janvier 2018.

TRANSFERT DE FONDS À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIVIÈRE-DU-SUD

Dans le but d'attirer des nouvelles familles à venir s'établir dans notre beau milieu de vie, la Municipalité a mis en place quelques incitatifs. Parmi ceux-ci, il y a les remboursements de taxes foncières pour les trois premières années. Les remboursements sont de 100% la première année, 75% la deuxième et 50% la dernière.

Aux yeux de la loi, une Municipalité ne peut rembourser des taxes elle-même. Donc, pour être en mesure d'appliquer cet incitatif, la Municipalité a dû créer la Société de développement de St-François-de-la-Rivière-du-Sud. Par contre, cette société doit avoir les fonds nécessaires pour rembourser les nouveaux propriétaires.

En ce moment, les coffres de la Société sont vides et nous avons des remboursements en attente.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mis en place des incitatifs et elle doit les honorer;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne peut elle-même procéder aux remboursements et que pour ce faire, elle a créé la Société de développement de la Rivière-du-Sud ;

CONSIDÉRANT QUE la Société n'a pas les fonds nécessaires pour effectuer les remboursements dus;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur à procéder à un transfert de fonds de 2 000\$ vers le compte de la Société de développement de la Rivière-du-Sud.

RÉSOLUTIONS D'APPUI AUX DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE AUX NORMES ET LA RESTAURATION DU CENTRE DES LOISIRS, DE LA PISCINE ET SON BÂTIMENT, L'INSTALLATION D'UNE SURFACE DE DECK-HOCKEY ET L'IMPLANTATION D'UN TERRAIN « PUMPTRACK »

Nous avons reçu, dans les dernières semaines, l'information que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec mettait en place un programme de subvention pour les projets en lien avec les installations sportives et récréatives. Nous avons quatre (4) projets qui cadrent parfaitement dans les exigences du ministère. La Municipalité doit par contre être prête à défrayer la moitié des coûts et elle a deux (2) ans, suite à l'acceptation des projets, pour exécuter les travaux.

Il faut, par voie de résolution, que la Municipalité autorise la présentation de chaque projet, qu'elle accepte de défrayer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, et qu'elle désigne une personne pour agir en son nom ainsi que pour signer tous les documents relatifs au projet.

PROJET 1

Le Centre des loisirs... Un bâtiment qui a longtemps fait la fierté des gens de St-François mais qui n'a pas bien vieilli avec le temps. Est-ce normal selon vous que lorsque les gens cherchent le Centre des loisirs, ils demandent si c'est la bâtisse brune en avant du casse-croûte?

Que ce soit pour l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, pour les escaliers extérieurs qui ne répondent plus aux normes, l'accès au gym santé et l'installation de bloc sanitaire, pour le revêtement extérieur qui laisse vraiment à désirer, pour les portes et fenêtres qui laissent passer le froid et la toiture qui laisse passer l'eau, le Centre des loisirs a grandement besoin d'une cure de rajeunissement.

Pour être en mesure de soumettre son projet, la Municipalité devra faire préparer des plans et évaluer les coûts liés aux modifications et rénovations pour ensuite soumettre le projet au ministère.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité connaît très bien l'état actuel du bâtiment des loisirs et qu'elle sait qu'elle va devoir y remédier dans un avenir rapproché;

CONSIDÉRANT QUE certaines installations du Centre des loisirs ne répondent plus aux normes;

CONSIDÉRANT QUE l'accessibilité aux personnes à mobilités réduites n'est vraiment pas bien adaptée;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec a mis en place un programme de subvention de 50% pour ce genre de projet ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise la présentation du projet de mise aux normes et restauration du Centre des loisirs au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Rémi Montminy, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

PROJET 2

La piscine municipale, qui a minimum quarante (40) ans, a vraiment besoin de mises aux normes et de réfection. En fait, l'intérieur de la piscine doit être refait puisqu'il se désagrège, la surface autour de la piscine doit être elle aussi refaite et mise au niveau, l'intérieur du bâtiment attaché à la piscine doit être complètement revu pour améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et, nous devons obligatoirement créer des vestiaires où les personnes vont pouvoir se changer en toute intimité.

Pour ce projet, des soumissions ont été demandées auprès de quelques firmes et sont en attente de résultats. Un entrepreneur a aussi été rencontré pour la réfection du bâtiment de la piscine. Les évaluations de coûts finals devront paraître sur la demande.

CONSIDÉRANT QUE la piscine municipale a vraiment besoin de travaux de rénovation;

CONSIDÉRANT QUE le pourtour de la piscine actuelle est une cause de blessure et qu'il n'est vraiment pas confortable pour les pieds des baigneurs;

CONSIDÉRANT QUE l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite n'est vraiment pas bien adaptée ;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment attaché à la piscine est loin de correspondre aux exigences des utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE ce bâtiment a besoin d'une reconstruction intérieure complète ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise la présentation du projet de mise aux normes et restauration de la piscine municipale et de ces installations au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Rémi Montminy, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

PROJET 3

La patinoire extérieure que nous avons présentement répond parfaitement à l'utilisation que nous voulons en faire l'hiver. Par contre, l'été, elle ne peut servir au Deck-Hockey puisqu'il n'y a pas de surface adaptée et elle est trop grande. Pour l'installation d'une surface adaptée et des bandes amovibles pour réduire la grandeur afin d'être en mesure d'utiliser la patinoire pour le Deck-Hockey, nous avons contacté la compagnie qui a construit les bandes de la patinoire existante pour qu'elle nous soumette une évaluation de coût pour les bandes à ajouter et nous sommes en attente de deux firmes pour la surface à installer. Lorsque le projet sera soumis au ministère, les évaluations de coût devront y paraître.

CONSIDÉRANT QUE la patinoire actuelle ne peut servir l'été pour le Deck-Hockey puisqu'elle est mal divisée et qu'elle n'a pas de surface adaptée;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs utilisateurs seraient intéressés à jouer sur une telle surface;

CONSIDÉRANT QUE pour l'instant et dans le passé, les joueurs utilisent le terrain de tennis et que lorsque la nouvelle surface sera en place, les joueurs de tennis auront accès à plus de temps pour exercer leurs sports;

CONSIDÉRANT QUE nous serions en mesure d'installer des bandes amovibles pour adapter la surface de jeu aux règles du sport ;

IL EST PROPOSÉ par madame Sandra Proulx

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise la présentation du projet d'installation et mise en place d'une surface de Deck-Hockeys sur la patinoire actuelle au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Rémi Montminy, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

PROJET 4

La Municipalité étudie présentement la possibilité de déménager le terrain de soccer à un autre endroit sur le site des loisirs. Elle aura donc une surface d'environ 2 300 m² de disponible. À titre informatif, cette espace se situe entre la piscine et le bâtiment appelé le Chalet du Curé. Certaines idées ont été étudiées et le projet retenu est l'implantation d'un Pumptrack, d'une aire de détente et repas ainsi qu'un stationnement. Qu'est-ce qu'un Pumptrack, c'est une piste asphaltée parsemée de bosses et d'obstacles pour les vélos, planches à roulettes, patins à roue alignée, trottinettes, en fait, tout ce qui roule sans moteur.

La dimension idéale pour ce genre d'installation et les besoins que nous avons est de 1 000 m². Donc, des évaluations de coût ont été demandées pour le projet total et devraient nous être soumises sous peu.

CONSIDÉRANT QUE les municipalités des alentours ne pocèdent pas ce genre d'installation;

CONSIDÉRANT QU'une surface de ce genre attirerait les petits et grands de notre Municipalité et des voisines;

CONSIDÉRANT QUE l'espace disponible nous permettrait l'implantation de cette piste, d'une aire de détente et repas ainsi qu'un stationnement;

CONSIDÉRANT QUE dans ce secteur du site des loisirs, il n’y a pas de stationnement facilitant l’accès aux installations sportives de ce secteur comme par exemple, pour le terrain de pétanque, pour la future piste de Pumptrack et le futur terrain de football ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise la présentation du projet d’installation et mise en place d’une piste de Pumptrack, d’une aire de détente et repas ainsi qu’un stationnement facilitant l’accès aux installations au ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

QUE soit confirmé l’engagement de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d’exploitation continue de ce dernier;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Rémi Montminy, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

SURPRESSEUR AUX ÉTANGS AÉRÉS

Un surpresseur aux étangs aérés a cessé de fonctionner. Nos employés l’ont démonté et l’ont fait parvenir à la firme Gaétan Bolduc et Associés Inc. Cette compagnie a fait les vérifications nécessaires et nous a soumis une soumission pour la reconstruction.

Pour réparer le surpresseur ce qui inclut une garantie de 3 mois et un délai de livraison de 6 à 8 semaines, il soumissionne à 5 455.60\$ taxes en sus. À ce montant, il faut ajouter les frais de transport ainsi que pour l’installation et la mise en marche.

Ce surpresseur d’air de marque Hibon modèle SNH806 a déjà plusieurs années de services. Le directeur a demandé à Gaétan Bolduc et Associés de lui soumettre une soumission pour un équipement neuf afin d’être en mesure de comparer.

Pour un surpresseur Hibon NX8, qui est un peu plus gros et mieux conçu que ce que nous possédons déjà, pour la remise à neuf du moteur électrique de 30 hp, pour les nouvelles poulies et courroies, pour l’installation et la mise en marche, la soumission est de 10 995.99\$ taxes en sus. Cet équipement est garanti 1 an, pièce et main-d’œuvre et peut nous être livré en 2 à 3 semaines.

ATTENDU QUE le surpresseur actuel a déjà plusieurs années de service ;

ATTENDU QUE le surpresseur actuel a oui, bien fait le travail dans le passé, mais est toujours utilisé à 100% de sa capacité ;

ATTENDU QUE la réparation du surpresseur actuel coûterait 5 455.60\$ et qu’elle serait garantie seulement 3 mois ;

ATTENDU QU’un surpresseur neuf au coût de 10 995.9\$ serait garanti 1 an et, puisqu’il est de plus grande capacité, il fonctionnerait à 75% de sa capacité, donc moins d’usure prématurée;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité accepte l’offre de Gaétan Bolduc et Associés Inc pour l’acquisition d’un surpresseur neuf de marque Hibon modèle NX8 au montant de 10 995.99\$ taxes en sus. Ce montant comprend le surpresseur, la reconstruction du moteur électrique 30 hp, le jeu de poulies et de courroies, la livraison, l’installation et la mise en marche de l’équipement.

QUE le directeur soit autorisé à procéder à la commande.

DÉTECTEUR DE FUITE D’OZONE AMBIANT MURAL POUR L’USINE D’EAU POTABLE

Le détecteur mural d’ozone à l’usine de filtration ne fonctionne plus. Cet appareil sert à déterminer s’il y a fuite d’ozone dans l’usine et est obligatoire pour la sécurité des gens sur place.

Pour remplacer l’appareil, incluant l’étalonnage de l’appareil, la livraison et les taxes, il nous en coûterait 3 654.48\$.

CONSIDÉRANT QUE détecter d’ozone en place de l’usine d’eau potable ne fonctionne plus et qu’il est obligatoire pour la sécurité et la santé des employés sur place;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur CDTEC nous soumet une soumission pour un appareil neuf modèle ATI 120 VAC au montant de 3 654.48\$ incluant les taxes et la livraison ainsi que l’étalonnage. L’installation devra-t-elle être faite par un électricien qualifié ou les employés municipaux ;

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette
APPUYÉ par madame Sandra Proulx
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le Conseil municipal autorise le directeur général à procéder à l'achat du détecteur d'ozone ambiant mural tel que la soumission de CDTEC l'offre.

INSTALLATION D'UN ENREGISTREUR DE DONNÉES AU DÉBITMÈTRE SUR LA LIMITE ST-FRANÇOIS, ST-PIERRE

En novembre dernier, nous avons effectué l'installation d'un nouveau débitmètre à la limite de St-François et St-Pierre puisque le vieux ne fonctionnait plus depuis plus d'un an. Cet appareil nous sert à mesurer le nombre de mètres cubes d'eau potable utilisé par St-Pierre.

Par contre, l'appareil installé n'enregistre malheureusement pas les données recueillies. Un de nos employés se rend sur place une fois par mois pour relever le compteur. Par contre, dans le but d'être en mesure de bien facturer la municipalité de St-Pierre, nous aurions besoin d'un appareil qui enregistre, une fois par jour, la quantité d'eau qui circule dans le débitmètre.

Nous avons demandé une soumission à Everest, ceux qui nous ont vendu le débitmètre, et pour un enregistreur de données, il en coûterait 3 613\$ taxes en sus. Ce montant inclut l'appareil ABB SM500F, la carte SD, le logiciel pour la lecture et la mise en service. L'appareil devra par contre être installé par nos employés ou un électricien.

ATTENDU QU'un tel appareil de mesure est indispensable pour la facturation à St-Pierre;

ATTENDU QUE le logiciel qui permet de lire et interpréter les données est fourni avec l'enregistreur;

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la soumission présentée par Everest pour la fourniture d'un enregistreur de données ABB Screenmaster SM500F au montant de 3 613\$ taxes en sus. Ce montant inclut l'appareil, le logiciel, et la mise en service.

QUE le directeur soit autorisé à procéder à la commande ;

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 6) Il est question des indemnités de départ versées aux élus : chaque élu sortant a droit à une indemnité de départ selon la CARA. La formule de calcul pour cette prime est 2 semaines de salaires multipliés par le nombre d'années en poste.
- 7) L'usine d'eau potable, pourquoi des factures d'achats d'équipement presque à tous les mois? C'est un gouffre sans fond! Ce qui faut savoir, c'est qu'à l'usine de filtration ainsi qu'aux étangs aérés, nous sommes obligés de tout avoir les équipements en double dans le cas où un appareil cesserait de fonctionner. Il y a aussi les exigences du ministère qui entre en ligne de compte et qui fait souvent grimper la facture.
- 8) Est-ce que la surface de Deck-Hockeys sera amovible si elle est installée? Oui, la surface ainsi que les bandes pourront être démontées au besoin et remisées lorsque l'hiver sera venu.
- 9) On s'inquiète de voir disparaître le terrain de soccer au profit de la piste de Pumptrack : le projet de Pump-track est conditionnel à ce que le terrain de soccer soit réaménagé ailleurs sur le site. Ce qu'il faut savoir, c'est que la Municipalité est présentement à l'étude de l'implantation d'un terrain qui servirait à la fois pour le soccer et le football.
- 10) Un citoyen de la cinquième rue Ouest demande s'il était possible de pousser la neige de l'autre côté de la rue puisqu'il n'y a pas de maison pour le moment ? Nous allons demander à nos opérateurs de déneigeuses de porter une attention particulière.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance se termine à 20 h 27.

Adopté unanimement

Frédéric Jean, maire

Rémi Montminy, dir. gén./sec.-très.

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD
BUDGET 2018**

**M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É

D
E

S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S**

	BUDGET 2017	BUDGET 2018	ECART \$
REVENUS			
Taxe foncière municipale .82¢	1 404 222	1 425 664	21 442
Taxe foncière Sécurité publique .12¢	205 496	208 634	3 138
Assainissement opération	52 104	50 979	-1 125
Assainissement AIDA	23 089	21 997	-1 092
Assainissement PADEM	25 750	25 161	-589
Eau potable immobilisation	160 715	162 008	1 293
Eau potable opération	178 780	180 232	1 452
Service enlèvement vidanges (108\$)	95 040	104 490	9 450
Collecte sélective (56\$)	40 712	41 048	336
Éclairage public (30\$)	11 640	11 730	90
Ramassage neige (110\$)	14 300	14 300	0
Boues fosses septiques (102\$)	26 427	26 756	329
Cour d'eau Corriveau et Paradis	7 182	0	-7 182
Compensation École	16 714	16 714	0
Terres publiques	3 696	3 696	0
Entraide municipale	1 000	1 000	0
Protection incendie (St-Pierre)	35 475	34 926	-549
Service dette eau (Berthier-St-Pierre)	195 491	191 147	-4 344
Maison Paroisse, loyers	12 660	14 040	1 380
Pavillon Bédard, loyers	24 720	26 520	1 800
Urbanisme (vente terrain)	25 000	50 000	25 000
Sécurité publique	500	1 500	1 000
Hygiène du milieu (raccordement etc...)	2 000	4 000	2 000
Administration, photocopies etc...	2 000	4 000	2 000
Transport, équipe. Rte 228, SQ	18 000	13 000	-5 000
Loisirs et Culture		2 000	2 000
Permis municipaux	2 500	3 000	500
Droit de mutation	15 000	15 000	0
Amendes SQ	3 000	3 000	0
Intérêts arrérage de taxes	8 000	8 000	0
Ristourne (MMQ)		7 000	7 000
Redevances carrières	10 000	10 000	0
Subvention collecte sélective	30 000	30 000	0
Ministère des Transports	20 000	10 000	-10 000
Compensation voirie	78 831	78 831	0
Pavillon Bédard	12 000	0	-12 000
Subvention assainissement des eaux	129 000	129 000	0
Pacte rural	16 100	10 750	-5 350
LOISIRS:			
Location salle	5 000	5 000	0
Bar	3 500	5 000	1 500
Badminton	0	100	100
Hockey cosom	200	400	200
Permis réunion (remb.)	700	0	-700
Local des Jeunes	700	500	-200
Piscine	1 700	1 800	100
Camp de jour	20 000	21 275	1 275
Programmation loisirs	1 700	700	-1 000
TOTAL DES REVENUS	2 940 644	2 974 898	34 254

M U N I C I P A L I T É D E S A I N T • F R A N Ç O I S	● DÉPENSES			
	● ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
	● Administration	208 398	185 617	-22 781
	● Transport et Communication	1 000	1 000	0
	● Quote-part MRC-Législation	5 604	4 186	-1 418
	● Cour municipale coût fixe	1 000	1 000	0
	● Cour municipale coûts variables	500	500	0
	● Publicité-information	5 000	7 000	2 000
	● Frais de colloque	1 000	1 000	0
	● Sociaux communautaire	5 000	2 500	-2 500
	● Transport adapté	5 500	5 500	0
	● Service informatique, architecte, arpenteur	3 000	3 000	0
	● Service juridique	10 000	10 000	0
	● Vérification comptable	15 000	15 000	0
	● Contrat service informatique	4 250	5 000	750
	● Site Internet	2 500	2 000	-500
	● Internet haute vitesse	1 500	1 500	0
	● Évaluation et mutations	500	500	0
	● Azimut (géomatique)	250	0	-250
	● Formation & perfectionnement	1 000	1 000	0
	● Mise à jour code municipal et autres	500	500	0
	● Assurances feu, responsabilité...	59 996	54 837	-5 159
	● Société Mutuelle de prévention	1 271	1 200	-71
	● Cotisation, adhésion, contribution	2 000	6 000	4 000
	● Entretien photocopieur	5 500	7 000	1 500
● Équipement informatique	1 000	1 000	0	
● Fournitures bureau	2 800	2 800	0	
● Contribution journal L'Écho	8 000	10 000	2 000	
● Remb. taxes années antérieures	1 500	1 500	0	
● IMMEUBLES MUNICIPAUX				
● Administration	2 369	5 884	3 515	
● Entretien Maison Paroisse	25 500	24 500	-1 000	
● Entretien Pavillon Bédard	20 550	10 550	-10 000	
● Entretien Annexe M. Paroisse	500	500	0	
● Entretien Atelier	100	100	0	
● Greffe	7 919	7 919	0	
● Quote-part MRC évaluation	46 379	47 511	1 132	
● TOTAL:	456 886	428 104	-28 782	
● SÉCURITE PUBLIQUE				
● Service Sûreté du Québec	137 325	137 283	-42	
● Administration	30 135	30 067	-68	
● Immatriculation	350	900	550	
● Équipements	2 750	2 750	0	
● Radio	2 000	2 000	0	
● Téléavertisseurs	2 500	2 500	0	
● Frais de formation	4 000	4 000	0	
● Entraide municipale	3 500	3 500	0	
● Immatriculation des camions	2 000	1 200	-800	
● Permis brûlage	150	150	0	
● Location équipement incendie	750	750	0	
● Entretien équipements-véhicules	4 500	4 500	0	
● Inspection des équipements	1 000	1 000	0	
● Caserne incendie	2 000	2 000	0	
● Essence & diesel	1 500	1 500	0	
● Chauffage Caserne incendie	3 000	3 000	0	

●	Matériel divers	5 000	5 000	0
●	Fournitures (épicerie, bureau)	500	500	0
●	Détecteur de gaz	500	500	0
●	Appareils respiratoires	1 000	1 000	0
●	Échelles	300	300	0
●	Vêtements	6 000	6 000	0
●	Électricité Caserne incendie	2 200	3 000	800
●	Extincteurs	750	750	0
●	Autres objets - Divers	100	100	0
●	Atelier mécanique	358	1 158	800
●	Quote-part MRC incendie	4 041	3 981	-60
●	TOTAL:	218 209	219 389	1 180
●	TRANSPORT (VOIRIE)			
●	Administration	73 670	75 522	1 852
●	Service scientifique et génie	10 000	25 000	15 000
●	Immatriculation véhicules	5 500	4 500	-1 000
●	Registre exploitants véhicules lourds	135	135	0
●	Fauchage des chemins	7 600	7 800	200
●	Location machinerie	7 000	5 000	-2 000
●	Signalisation	6 363	3 635	-2 728
●	Entretien chemins, rues, ponceaux	20 000	20 000	0
●	Ponts	2 000	2 000	0
●	Entretien réparation machinerie	22 000	22 550	550
●	Trottoirs	1 000	1 000	0
●	Couper bordure entrée charetière	1 500	1 500	0
●	Lignage de rue	6 000	4 000	-2 000
●	Gravier, sable, ciment	12 000	12 000	0
●	Asphalte	45 000	45 000	0
●	Essence machinerie	4 000	3 000	-1 000
●	Pièces et accessoires	7 000	5 000	-2 000
●	Fournitures bureau + informatique	150	150	0
●	Atelier mécanique	24 248	19 790	-4 458
●	TOTAL VOIRIE:	255 166	257 582	2 416
●	TRANSPORT (DENEIGEMENT)			
●	Administration	80 590	81 041	451
●	Radios	1 000	1 000	0
●	Immatriculation véhicules	3 700	3 500	-200
●	Location bélier mécanique	3 000	3 000	0
●	Location machinerie	2 000	3 000	1 000
●	Entretien, réparation véhicules	43 500	47 500	4 000
●	Entretien Garage	2 000	2 000	0
●	Sable et sel	25 000	30 000	5 000
●	Essence diesel	30 000	25 000	-5 000
●	Huile à chauffage	5 000	4 000	-1 000
●	Pièces et accessoires	4 000	3 000	-1 000
●	Lames de charrue	8 000	6 000	-2 000
●	Vêtements	1 000	2 500	1 500
●	Électricité Garage	4 000	4 000	0
●	Trousse premiers soins	100	100	0
●	Réclamation pour dommages	2 000	2 000	0
●	Contrat déneigement -Site patrimonial	2 383	2 383	0
●	Déneigement trottoirs	4 500	4 500	0
●	Ramassage neige (secteur village)	8 000	9 000	1 000
●	TOTAL DENEIGEMENT:	229 773	233 524	3 751

M U N I C I P A L I T É D E S A I N T • F R A N Ç O I S	Éclairage public (Hydro-Québec)	8 500	9 000	500
	Entretien réseau d'éclairage	2 000	2 000	0
	TOTAL TRANSPORT	495 439	502 106	6 667
	HYGIENE DU MILIEU			
	USINE D'EAU POTABLE			
	Frais poste (échantillon d'eau potable)	1 000	1 000	0
	Frais de téléphone	1 600	1 600	0
	Hon. prof. Aquatech (eau potable)	110 000	107 118	-2 882
	Service alarme	550	550	0
	Analyses échantillons d'eau potable	6 000	6 000	0
	Assurances	12 000	12 251	251
	Usine d'eau potable	12 000	12 000	0
	Poste surpresseur (St-Pierre)	100	100	0
	Produits (eau potable)	74 100	79 000	4 900
	Diesel coloré génératrice	500	500	0
	Pièces accessoires	3 000	2 500	-500
	Fournitures bureau + informatique	500	500	0
	Électricité usine de filtration	61 000	61 000	0
	Électricité poste surpresseur	1 400	1 200	-200
	Électricité compteur d'eau St-Pierre	300	300	0
	AQUEDUC			
Administration	11 860	11 734	-126	
Hon. Professionnels	10 000	10 000	0	
Location machinerie	15 000	12 000	-3 000	
Borne-fontaine	4 000	3 000	-1 000	
Poste de chloration	100	100	0	
Barrage-réservoir	4 000	4 000	0	
Pièces et accessoires (aqueduc)	6 000	6 500	500	
ASSAINISSEMENT DES EAUX				
Administration	995	995	0	
Hon.prof. Aquatech (eau usée)	17 000	16 006	-994	
Analyses échantillons d'eau usée	4 000	4 000	0	
Assainissement opération (entretien)	9 000	9 000	0	
Electricité Ass. eaux	19 000	19 000	0	
ÉGOUT				
Administration	3 491	2 861	-630	
Location machinerie	7 000	7 000	0	
Pièces et accessoires (égout)	4 000	2 000	-2 000	
Enlèvement ordures (contrat)	58 302	67 960	9 658	
Site d'enfouissement	80 000	50 364	-29 636	
Traitement matières recyclables	12 500	12 500	0	
Régie l'Islet-Montmagny	1 600	34 420	32 820	
Récupération peinture-ordinateur	1 500	500	-1 000	
Récupération et recyclage pneus	500	500	0	
Conteneurs Garage municipal	16 000	20 000	4 000	
Quote-part MRC gestion matières résiduelles	2 391	2 899	508	
Quote-part MRC Boues fosses septiques	30 600	24 990	-5 610	
Quote-part MRC Cours d'eau	1 702	1 820	118	
TOTAL:	604 591	609 768	5 177	
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE				
Transfert Société de développement	15 000	15 000	0	
Honoraires inspecteur municipal	15 000	15 000	0	
Modification règlement d'urbanisme	6 000	6 000	0	

M U N I C I P A L I T É D E S A I N T • F R A N Ç O I S	●	Quote-part MRC-urbanisme	71 236	76 781	5 545
	●	Stratégie touristique	3 000	3 000	0
	●	Administration	1 475	1 475	0
	●	Entretien	8 500	8 000	-500
	●	Parc Olivier Tremblay et Franco-Fun	1 000	1 000	0
	●	Électricité	1 200	1 200	0
	●	Comité d'embellissement	10 000	30 000	20 000
	●	TOTAL:	132 411	157 456	25 045
	●	HLM			
	●	Contribution 10% déficit HLM	12 000	12 000	0
	●	TOTAL:	144 411	169 456	25 045
	●	LOISIRS ET CULTURE			
	●	Administration	71 512	81 496	9 984
	●	Droit d'auteur	250	250	0
	●	Permis alcool-réunions	1950	1000	-950
	●	Formation	300	500	200
	●	Salle communautaire	10000	20000	10 000
	●	Annexe salle communautaire	500	500	0
	●	Bâtisses	2000	9000	7 000
	●	Terrain	3500	1000	-2 500
	●	Terrain multi-sports	300	300	0
	●	Location terrain stationnement Loisirs	1400	1400	0
	●	Matériel et fournitures cuisine	300	300	0
●	Boisson	4000	4000	0	
●	Local des Jeunes	1000	6000	5 000	
●	Matériel divers entretien	1500	2000	500	
●	Huile à chauffage	16000	12000	-4 000	
●	Pièces et accessoires	3500	3500	0	
●	Équipement	700	250	-450	
●	Fournitures bureau, informatique	620	1400	780	
●	Électricité	11000	10000	-1 000	
●	Contrat déneigement	2075	2075	0	
●	Soccer	250	250	0	
●	Baseball	500	500	0	
●	Patinoire	1000	500	-500	
●	Piscine	18612	20556	1 944	
●	Camp de jour	54823	70656	15 833	
●	Programmation Loisirs	3700	3900	200	
●	Support technique Bibliothèque	150	150	0	
●	Contribution Bibliothèque du Rocher	5 950	5 950	0	
●	Loyer local Bibliothèque	4 200	4 200	0	
●	Contribution Soc. Conservation Patrimoine	1 500	1 500	0	
●	Politique familiale	3 000	3 000	0	
●	Tournée des vainqueurs	500	500	0	
●	Support aux athlètes	500	500	0	
●	Supralocal	25 000	25 000	0	
●	TOTAL:	252 092	294 133	42 041	
●	FRAIS DE FINANCEMENT				
●	Intérêts développement domiciliaire	9013	7990	-1 023	
●	Intérêts emprunt PADEM	11 103	6 100	-5 003	
●	Intérêts emprunt AIDA	1 679	946	-733	
●	Intérêts emprunt URBANISATION	3 150	1 697	-1 453	
●	Intérêts honoraires prof. ass. eaux	1 956	1 052	-904	
●	Intérêts camion incendie	4 368	2 988	-1 380	

●	Intérêts recherche eau potable	2 758	2 451	-307
●	Intérêts honoraires prof. eau potable	2 627	2 313	-314
●	Intérêts usine eau potable	55 839	37 904	-17 935
●	Intérêts emprunt équipements	11 259	10 824	-435
●	Intérêts emprunt ch. St-François Est	9 058	8 742	-316
●	Intérêts emprunt camion pompiers	2 224	1 953	-271
●	Intérêts emprunt déficit 2014	4 513	3 961	-552
●	TOTAL:	119 547	88 921	-30 626
●	AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT			
●	Frais bancaires	4 000	4 000	0
●	TOTAL:	4 000	4 000	0
●	AUTRES ACTIVITES FINANCIÈRES			
●	Remboursement en capital			
●	Capital développement domiciliaire	44 557	45 899	1 342
●	Capital emprunt PADEM	128 757	132 798	4 041
●	Capital emprunt AIDA	19 336	19 939	603
●	Capital emprunt URBANISATION	36 158	37 308	1 150
●	Capital honoraires prof. ass. eaux	21 849	22 554	705
●	Capital camion incendie	14 800	15 200	400
●	Capital recherche eau potable	10 800	11 200	400
●	Capital honoraires prof. eau potable	16 300	16 700	400
●	Capital Usine eau potable	189 200	192 800	3 600
●	Capital emprunt équipements	30 700	31 700	1 000
●	Capital emprunt ch. St-François Est	24 700	25 600	900
●	Capital emprunt camion pompiers	13 800	14 100	300
●	Capital emprunt déficit 2014	28 000	28 600	600
●	TOTAL :	578 957	594 398	15 441
●	TRANSFERT ET AT ACTIVITES INVESTISSEMENT			
●	IMMOBILISATIONS	66 512	64 623	-1 889
●	TOTAL:	66 512	64 623	-1 889
●	GRAND TOTAL DÉPENSES:	2 940 644	2 974 898	34 254
●	Augmentation de 1%			
●	Évaluation imposable total 2018	173 861 500		
●	Proportion médiane	100%		

Rappel concernant le règlement relatif au stationnement

La Municipalité s'est dotée d'un règlement relatif au stationnement en 1999.

J'aimerais particulièrement attirer votre attention sur l'article 6 qui dit ceci :

« En période hivernale, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 07 h du 1er novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la Municipalité. »

Quant à l'article 8, il dit ceci :

« Quiconque contrevient aux articles de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 30\$. »

Donc, soyez avisés et vigilants. Dans le passé, certains n'ont pas apprécié recevoir un billet d'infraction parce que non informés de cette réglementation. Afin d'éviter que pareilles situations ne se reproduisent, je tenais à vous le rappeler. ☺

Rémi Montminy, dir. gén.



Service d'écoute
téléphonique anonyme
et confidentiel

1 877 559-4095

Du lundi au vendredi de 18h à 3h du matin et les samedis
et les dimanches de midi à 3h du matin

Tel-Écoute DU LITTORAL



FERME HORTICOLE
Lajoie

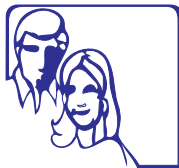
LA DESTINATION FLEURS & JARDINS

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
T: 418 884-3124 • www.fermehorticolelajoie.com

Lajoie, c'est aussi des
Paysagistes
www.lajoiepaysagistes.com

Renouvelez votre membership

Une des façons d'appuyer votre journal communautaire est de souscrire à son membership. Les individus deviennent membre en payant une cotsation annuelle de 5\$, 25\$ pour les organismes et 50\$ pour les entreprises. Votre soutien permet au journal d'avoir une vie démocratique. Merci de soutenir votre journal!



Membre organisme


Cercle de fermières
Club FADOQ

Membre individuel


Jeannette Cloutier
Nicole Fortin
Jeannine Forgues
Louis-Joseph Buteau
Lise Caron
Marcel Morin
Nicole Labonté
Rosaire Couture
Lorraine Lamonde
Jean-Yves Lamonde
Mireille Fournier
Serge Allaire
Monique Laliberté
Marie Laflamme
Jacques Boulet
Lucielle Kirouac
Huguette Bouffard
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Louis-Marie Garant
Jean-Yves Gosselin
Jean Dominique Rousseau
Cécile Rémillard
Albert Proulx
Raynald Laflamme
Sandra Proulx
Chantal Chouinard
Denis Blais

Denis Rémillard
Suzanne Mercier
France St-Hilaire
Simon Morin
Gustave Théberge
Élisabeth Gaudreau
Léo Boucher
Bernard Morin
Patricia Leblanc
Jacques Simard
Étiennette Bélanger
Michel Raby
Denis Laflamme
Marguerite Morin
Ghislaine Théberge
Louissette Gourgues
Gilles Buteau
Ghislaine Robin
Sylvie St-Pierre
Denise Gonthier
Berthe Guimont
Julienne Lamonde
Joachim Lacroix
Denis Boulet
Denise Roy
Jean Corriveau

Liste à jour le 17 décembre 2017



Le traitement de l'asthme



Selon une enquête de Statistiques Canada, **environ 2,5 millions de Canadiens souffrent d'asthme** et de ceux-ci, 65 % n'arrivent pas à maîtriser leurs symptômes. Pourtant, il existe des médicaments efficaces qui permettent de vivre une vie active et sans symptômes.

Le traitement de l'asthme comporte deux volets :

1. le traitement régulier, dit d'entretien, qui agit sur le problème de fond, c'est-à-dire l'inflammation;
2. le traitement de secours utilisé pour soulager rapidement les crises ou des symptômes aigus.

Les médicaments de secours facilitent la respiration de façon temporaire seulement. Ils n'ont aucun effet sur la cause principale du problème, l'inflammation. Il est donc essentiel de bien prendre les médicaments d'entretien pour réduire au minimum les épisodes où vous aurez besoin du traitement de secours.

Votre pharmacien est là pour vous aider à obtenir tous les bénéfices de votre traitement. Il vous enseignera la bonne façon de manipuler les dispositifs pour les médicaments que vous devez inhaler.

On est là pour vous !

Pharmacie Vincent Lamonde Boulet inc.
542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud
418 259-7728
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9 h 30 à 17 h 30 · Jeudi : 9 h 30 à 20 h 30

Pharmacien-propriétaire affilié à **Proxim**

Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques rendus.

REER – CELI

Investir dans un REER pour en profiter maintenant et plus tard

L'économie d'impôt

Le principal avantage du régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est le report d'impôt qu'il permet. Une cotisation à votre REER vous fait bénéficier d'une déduction dans le calcul de vos revenus, ce qui a pour effet une réduction d'impôt selon votre taux d'imposition actuel.

Généralement, les cotisations au REER sont faites durant la période de votre vie où votre taux d'imposition est le plus

élevé. Oui, à la retraite vous aurez aussi à payer de l'impôt sur vos retraits d'un REER ou d'un FERR. Mais il est fort probable que vos revenus de retraite seront moindres que vos revenus d'emploi. Et votre taux d'imposition devrait être moins élevé.

Ainsi, en cotisant à un REER aujourd'hui, vous récupérez généralement plus d'impôt que ce que vous aurez à payer à la retraite.

	Aujourd'hui Cotisation au REER	À la retraite Retrait du REER
Montant	5 000 \$	5 000 \$
Taux marginal d'imposition	40 %	30 %
Économie d'impôt aujourd'hui	(2 000 \$)	
ou impôt à payer à la retraite		(1 500 \$)

L'abri fiscal

Autre avantage du REER : tant que votre actif demeure dans un REER, vos placements fructifient à l'abri de l'impôt.

Et encore plus...

Enfin, il ne faut pas oublier que le REER peut être utile pour d'autres projets que la retraite, comme l'achat d'une première propriété ou le retour aux études.

Le REER est donc un outil à considérer, peu importe votre situation financière et votre âge. Vous en profitez maintenant et plus tard!

Parlez-en à votre conseiller de la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer pour investir dès maintenant dans votre REER.

desjardins.com/REERCELI

Centre de services de Berthier-sur-Mer
418 259-7795 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-François
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud
418 248-1927 ou 1 866 259-7786



Desjardins

Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer